

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE 2021



**AIGLE** 1853

ÉDITO .....	p. 3
-------------	------

## **MODÈLE D'AFFAIRES .....** p. 4

- Présentation de l'entreprise ..... p. 5
- Un an d'entreprise à mission... ..... p. 12
- Notre politique RSE ..... p. 14
- Notre cartographie des risques ..... p. 17

## **ENJEUX SOCIAUX : L'HUMAIN AU CŒUR DE NOTRE PROJET D'ENTREPRISE .....** p. 20

- Le dialogue social et la qualité de vie au travail ..... p. 22
- La santé et la sécurité de nos collaborateurs et de nos clients .... p. 26
- Le développement et le maintien du savoir-faire ..... p. 31
- L'humain au cœur de notre développement ..... p. 36

## **ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX : L'INNOVATION ET LE PRODUIT AU SERVICE DE LA PLANÈTE .....** p. 39

- L'analyse de notre empreinte carbone, un pilier de notre plan #aiglepositiveimpact ..... p. 41
- Pour réduire notre empreinte carbone, un travail de fond sur notre consommation d'énergie et notre transport ..... p. 44
- Pour réduire notre empreinte carbone, un travail de fond sur nos collections durables et responsables ..... p. 47
- Pour réduire notre empreinte carbone, un nouveau concept magasin mode & engagé ..... p. 54
- L'optimisation et la maîtrise de nos systèmes de production ..... p. 55
- Des actions concrètes pour préserver la biodiversité ..... p. 58

## **ENJEUX SOCIÉTAUX : SENSIBILISER ET AGIR POUR DEMAIN .....** p. 61

- La transition écologique : une mission collective ..... p. 62
- Des engagements partagés avec nos fournisseurs et nos partenaires ..... p. 65
- Sensibiliser nos communautés à une mode circulaire ..... p. 72
- Être solidaire avec nos dons associatifs pour accompagner ceux qui en ont besoin ..... p. 75
- Donner vie à nos engagements sur nos lieux de travail et dans nos régions ..... p. 78
  
- Perspectives 2022 ..... p. 84
- Note méthodologique ..... p. 86
- Remerciements ..... p. 89

# ÉDITO

## LIVE FULLY, LIVE RESPECTFULLY!



Tout au long de l'année, Aigle imagine des vêtements, des bottes et accessoires... Mais pas seulement. Au-delà des pièces que nous créons, il y a nos engagements. Ils ont toujours été là, derrière chaque botte produite en France, derrière nos choix de proposer des vêtements taillés pour l'extérieur. Ces convictions fortes se traduisent par des actions concrètes, et la volonté d'agir au-delà de nos collections. Ces engagements se sont transformés en mission : en 2020, nous avons inscrit dans nos statuts la volonté de « permettre à chacun de vivre pleinement des expériences sans laisser d'autres empreintes que celles de ses pas ». En devenant entreprise à mission, nous disposons maintenant d'une boussole qui fédère toute l'entreprise dans une même direction. Dans une période parfois incertaine, cette raison d'être donne du sens à notre travail au quotidien.

En 2021, Aigle a donc continué à militer pour une mode plus durable, à travers

trois pistes d'amélioration : les produits (pour maîtriser notre impact écologique), la planète (pour protéger la biodiversité) et l'humain - parce que l'on croit en un changement collectif. Ce document annuel recense et détaille donc avec précision chaque engagement de la marque en matière de RSE. Dedans, des changements majeurs qui témoignent de notre ambition de faire bouger les choses à grande échelle, des décisions plus modestes qui montrent aussi que nous croyons aux petits pas, qui une fois additionnés peuvent faire la différence.

Au programme : une valorisation de notre fabrication française, un coup de pouce donné à La Caserne, un rapatriement d'une partie de la production de nos bottes enfants en France, un Positive Friday qui préfère célébrer la seconde main avec notre plateforme Second souffle... Et évidemment une première année en tant qu'entreprise à mission. L'occasion de prolonger certaines façons de faire, d'en réinventer d'autres pour créer des vêtements et accessoires plus éthiques que jamais. Un travail aussi ambitieux que nécessaire, mis en place tout au long de l'année avec nos équipes, partenaires, fournisseurs qui nous permettent de nous rapprocher chaque jour de nos objectifs et de créer une communauté engagée.

# MODÈLE D'AFFAIRES



# PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

Créée en 1853 par Hiram Hutchinson, Aigle perpétue un savoir-faire unique, incarné par la fabrication Made in France des bottes iconiques en caoutchouc naturel. Vêtements comme accessoires sont pensés pour la vie quotidienne : des créations qui allient style & fonction, dans l'air du temps et pour tous les temps.

En défendant le savoir-faire français, en proposant des pièces faites pour durer, en augmentant sans cesse la part de matériaux recyclés dans ses collections, Aigle s'engage à maîtriser son impact environnemental pour contribuer à prendre soin de la planète.

Filiale de MF Brands Group, présente dans 20 pays via 387 points de vente (filiales et partenaires), l'exigence de qualité et le souci du détail sont au cœur de la conception des collections pour garantir un produit juste et durable.

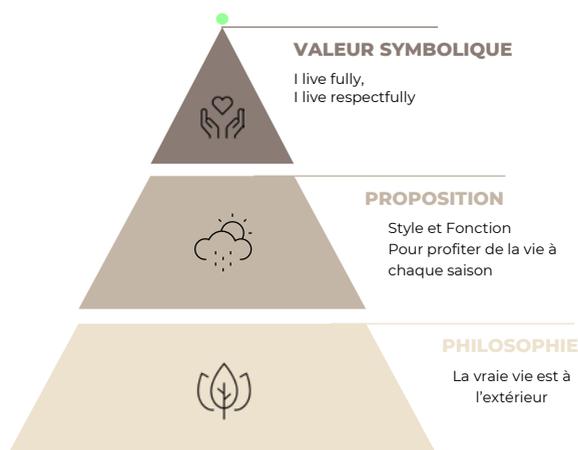
Depuis avril 2021, la marque rayonne partout dans le monde grâce à un site web accessible dans plus de 220 zones géographiques.

## LES FONDEMENTS DE AIGLE

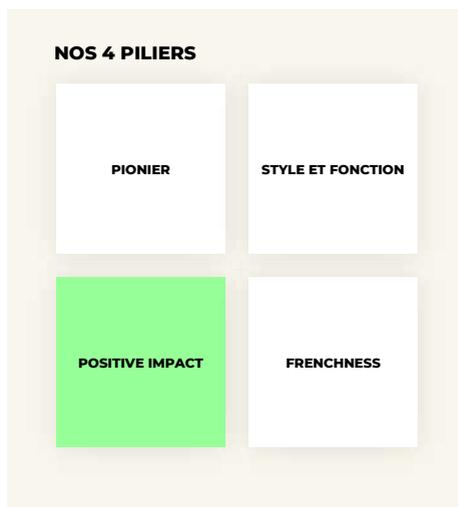
Notre plateforme de marque exprime et formalise l'identité et le positionnement de Aigle.

### RAISON D'ÊTRE

Permettre à chacun de vivre pleinement des expériences sans laisser d'autres empreintes que celles de ses pas



### NOS 4 PILIERS



## NOS VALEURS & NOTRE SAVOIR-FAIRE

- **Sincérité** – Dit ce qu'il a sur le cœur, ne fait jamais semblant
- **Générosité** – Donne plus que ce qui est attendu
- **Force** – Qui vient de la nature
- **Engagement** – Hutchinson comme symbole
- **Liberté** – Aller dehors peu importe le temps

**Maître bottier** depuis 1853, au savoir-faire unique en France, Aigle confectionne la majorité de ses bottes à la main, dans l'usine de Ingrandes-sur-Vienne et perpétue un savoir-faire unique.

200 artisans travaillent quotidiennement dans le souci du détail : il faut 2 ans à un Maître bottier pour maîtriser les 60 étapes de fabrication d'une botte, faite de caoutchouc naturel.

Sur la catégorie botte, nous n'avons cessé d'innover et de segmenter notre offre afin qu'elle s'adresse à l'ensemble de nos clients : botte enfant, botte lifestyle ou lignes de bottes dédiées au jardinage.

Aigle est également l'une des marques référentes sur les catégories vêtements et chaussures : parkas, vestes, polaires, chaussures et accessoires. Pour cela, nous nous appuyons sur des fournisseurs experts des matières techniques et de leur montage garantissant ainsi une protection de haute performance à nos clients.



# NOTRE GOUVERNANCE

Une globalisation et une internationalisation de l'organisation.

## Market Integration



**Sandrine CONSEILLER** - CEO



**Elson CHANG**

CEO China APAC  
Markets (excl. HK)  
& Distribution VP



**Wilson LUI**  
HK CEO



**Pierre-Michel LAVILLAINE**  
EMEA Markets  
& Distribution  
VP



**Nadine COTTET**

Global Branding  
& Marketing  
VP



**Caroline ROBERT-PIMIENTA**

Global Collection  
VP



**Jérôme VAUGOUIN**

Global  
Operations  
VP



**Yoann CHATELAIN**

IT &  
Transformation  
VP



**Angélique TARALL-IDRIO**

Global Finance  
VP



**Nathalie LEVY-LAFON**

Global HR  
VP

## Worldwide Global Fonctions

Depuis juin 2019, **Sandrine Conseiller**, Directrice Générale de Aigle, est accompagnée d'un Comité Exécutif paritaire, permettant un pilotage monde de la marque sur l'ensemble de ses marchés.

## UNE NOUVELLE DIRECTION ARTISTIQUE

En octobre 2020, le trio d'Études Studio composé d'Aurélien Arbet, Jérémie Égry et José Lamali, a été nommé à la tête des collections Aigle. Leur vision audacieuse et innovante rencontre le savoir-faire patrimonial centenaire et engagé de Aigle.

À la fois marque de mode, label créatif, maison d'édition, Études a multiplié les projets depuis sa création en 2012 à Paris. Aujourd'hui, le trio de directeurs artistiques invente



pour Aigle un nouveau chapitre de son histoire. Curiosité pour les nouveaux modèles de vie urbaine, intérêt prononcé pour le Made in France, désir d'une mode axée sur l'essentiel en accord avec la nature : autant de valeurs partagées par Aigle, Aurélien, Jérémie et José.

L'arrivée d'Études à la direction artistique de Aigle s'inscrit ainsi dans la stratégie de proposer une mode à haute valeur créative, par tous les temps et pour longtemps.

La collection Printemps/Été 2022 'Explore' est la première collection signée entièrement de nos directeurs artistiques. La mode est explorée différemment avec une envie d'innover et des codes réinterprétés. L'écoconception est au cœur de cette collection à venir :

- **41 % de la collection est éco-conçue**
- **100 % des paddings sont en polyester recyclé**
- **91 % est PFC Free**

La collection automne/hiver 2022 est éco-conçue à 68 %.

## NOTRE AMBITION

En 2021, Aigle a réalisé 335 millions d'euros de ventes sous enseigne, en hausse de 20 % par rapport à 2020.

Notre ambition est de poursuivre notre croissance - en augmentant la rentabilité et en réduisant l'empreinte carbone de notre entreprise.

**20**

**PAYS DE  
RÉFÉRENCE**



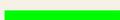
**1**

**USINE DE  
FABRICATION**



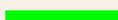
**4**

**COLLECTIONS**



**2047**

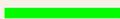
**MODÈLES**



**67 %**

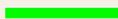
**DE VENTES RETAIL**

Dont 11 %  
de vente en ligne



**33 %**

**DE VENTE  
EN WHOLESALÉ**



## UNE PRÉSENCE MONDIALE

**387**

**POINTS DE VENTE**  
boutiques, corners  
et outlets

**83**

**BOUTIQUES  
EN EUROPE**

**304**

**BOUTIQUES  
RETAIL EN ASIE**

209 en Chine,  
20 à HK, 22 à Taïwan,  
45 au Japon,  
4 aux Philippines,  
4 en Mongolie



+ Un site web accessible depuis avril 2021  
dans plus de 220 zones géographiques

## NOS VENTES 2021

335 millions d'euros de ventes sous enseigne.

**335 M€**

**MONDE EN 2021**



**148 M€**

**EN EUROPE = 44 %**



**187 M€**

**EN ASIE = 56 %**

# LA RÉPARTITION DU CA PAR CATÉGORIE DE PRODUITS



**VÊTEMENTS**

**63%**

**ÉVOLUTION\* :**  
**+ 19 %**  
**210 M€**



**CHAUSSURES**

**8%**

**ÉVOLUTION\* :**  
**+ 10 %**  
**28 M€**



**BOTTES**

**27%**

**ÉVOLUTION\* :**  
**+ 24 %**  
**91 M€**



**ACCESSOIRES**

**2%**

**ÉVOLUTION\* :**  
**+ 24 %**  
**6 M€**

## NOS ÉQUIPES

**1526**

**COLLABORATEURS  
DANS LE MONDE**



**671**

**EN EUROPE**



**642**

**EN FRANCE**



**855**

**EN ASIE**

\* Évolution vs 2020

# UN AN D'ENTREPRISE À MISSION...

---

---

Depuis près de 170 ans, nous vivons avec notre temps, attentifs au monde qui nous entoure.

« **Permettre à chacun de vivre pleinement des expériences sans laisser d'autres empreintes que celles de ses pas...** »

Cette raison d'être, inscrite dans nos statuts, illustre l'esprit **pionnier de Aigle** - première marque de mode patrimoniale à devenir Entreprise à Mission en décembre 2020- mais aussi son **investissement dans la conception de ses produits durables, imaginés avec l'envie sincère de créer un impact positif**. Cette raison d'être porte également une ambition au-delà des frontières de l'entreprise : **protéger notre planète pour continuer à en profiter pleinement**.

**Aigle est officiellement devenue Société à mission il y a un an**. Cela est le symbole du travail accompli par les équipes sur le chemin du Positive Impact, et de notre volonté d'accélérer, d'aller encore plus loin, un pas après l'autre.

La notion de « société à mission », introduite par la loi Pacte, permet à une entreprise commerciale d'intégrer dans ses statuts des objectifs sociaux et environnementaux auxquels elle consacre des moyens et un suivi.

Un comité de mission est chargé de vérifier régulièrement si les décisions de gestion de l'entreprise sont conformes à notre mission.

En 2021 il s'est réuni pour la première fois le 19 mars - jour de la Marche mondiale pour le climat. Il s'est réuni 4 fois sur l'ensemble de l'année pour fixer nos objectifs et nous accompagner sur ces 5 engagements :

- 1. Concevoir des produits éco-conçus : objectif de 100 % de produits éco-conçus d'ici 2028.**
- 2. Sélectionner des fournisseurs conformes aux principes du UN Global Compact : avoir 100 % de fournisseurs alignés sur les principes du UN Global Compact en 2022.**
- 3. Encourager les comportements écologiques sur les lieux de travail : conférences organisées pour sensibiliser les collaborateurs aux enjeux environnementaux et sociaux, mise en place d'un système de recyclage et de tri des déchets au Siège, proposition interne d'une écomobilité avec notre partenaire Zenride.**

**4. Sensibiliser à l'économie circulaire et à la protection de l'environnement : objectif d'équiper 50 % des boutiques d'une box de collecte I : Co en 2022, renforcer les ateliers de réparation en boutique avec Tilli Couture, développer la notoriété de notre plateforme de seconde main Second Souffle.**

**5. Soutenir des initiatives de protection de l'environnement : soutien à la LPO, Merci Raymond, objectif de réduction de -46 % de notre empreinte carbone d'ici 2030\*.**

Chaque année, le comité de Mission doit rendre un rapport de mission sur ces engagements.

\*Notre objectif de -46 % est divisible en deux objectifs :

- un objectif de réduction en valeur absolue de -46 % sur les scopes 1 et 2
- un objectif de réduction en valeur relative de -46 % par produit vendu sur le scope 3

# NOTRE POLITIQUE RSE

Aigle est mobilisé depuis sa création sur les sujets de développement durable.

Une transition concrète a été amorcée en 2020 autour de notre plan Aigle Positive Impact. Elle a continué d'insuffler notre ligne de conduite en 2021.

Elle est la colonne vertébrale de notre stratégie d'entreprise, la ligne d'horizon de toutes nos actions. Ce programme d'engagements guide nos objectifs et actions pour construire, un pas après l'autre, une mode durable et désirable.

Ce plan s'appuie sur 3 piliers fondateurs pour construire toutes nos actions :



## Notre raison d'être

« Permettre à chacun de **vivre pleinement des expériences** sans laisser d'autres empreintes que celles de ses pas ... »



# QUELQUES FAITS MARQUANTS AIGLE POSITIVE IMPACT EN 2021

Une collaboration  
**éco-conçue**  
**AVEC FAGUO**



## MODE CIRCULAIRE

La sensibilisation de nos communautés à notre **plateforme de seconde main Second Souffle**, box de collecte en boutique I:co, ateliers de réparation en boutique.



**-46 %**

**D'ICI 2030  
INSCRIT AU SBTi**

Objectif de diminution de notre impact carbone sur nos scope 1, 2, 3.

Un nouveau partenariat avec **LWG**

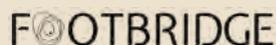


Alliance avec **THE FASHION PACT**

**CERTIFICATION  
ORIGINE FRANCE  
GARANTIE  
DEPUIS 2016**



L'initiation du projet **Traçabilité** avec **FOOTBRIDGE**



Nos fournisseurs alignés sur les principes de **L'UN GLOBAL COMPACT**



Notre **Positive Friday** le 26/11 avec **48 DE NOS BOUTIQUES ET NOTRE E-SHOP FERMÉS DANS PLUS DE 220 PAYS**



Un partenariat avec **LA CASERNE**, le 1<sup>er</sup> incubateur dédié à la mode et la création durable en Europe.





## CATÉGORISATION DE NOS RISQUES

L'analyse des risques nous a permis de déterminer nos enjeux en matière de responsabilité sociale, environnementale, et sociétale que nous avons suivi en 2021 afin d'avancer efficacement, un pas après l'autre.

Les indicateurs clés de suivi, en réponse à ces enjeux, sont déclinés à la suite de ce rapport.

### 1. ENJEUX SOCIAUX : L'HUMAIN AU CŒUR DE NOTRE PROJET D'ENTREPRISE

- Le dialogue social et la qualité de vie au travail
- La santé & la sécurité de nos collaborateurs et de nos clients
- Le développement & le maintien du savoir-faire
- L'humain au cœur de notre développement

### 2. ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX : L'INNOVATION ET LE PRODUIT AU SERVICE DE LA PLANÈTE

- L'analyse de notre empreinte carbone, pilier de notre plan #aiglepositiveimpact
- Pour réduire notre empreinte en carbone, un travail de fond sur notre consommation d'énergie et notre transport
- Pour réduire notre empreinte carbone, un travail de fond sur nos collections durables et responsables
- Pour réduire notre empreinte carbone, un nouveau concept magasin mode & engagé
- L'optimisation de nos systèmes de production
- Des actions concrètes pour préserver la biodiversité

### 3. ENJEUX SOCIÉTAUX : SENSIBILISER & AGIR POUR DEMAIN

- La transition écologique : une mission collective
- Des engagements partagés avec nos fournisseurs et nos partenaires
- Sensibiliser nos communautés à une mode circulaire
- Être solidaire et accompagner ceux qui en ont besoin
- Donner vie à nos engagements sur nos lieux de travail & dans nos régions

# NOTRE CARTOGRAPHIE DES RISQUES

---

---

Pour Aigle, un risque est la possibilité qu'un évènement implique des conséquences susceptibles d'affecter le capital humain, environnemental, matériel, financier et réputationnel de l'entreprise.

Ce tableau présente et décrit les principaux risques extra-financiers identifiés au sein de l'entreprise. L'évaluation de ces risques est un travail continu et peut être complété en fonction des évolutions du contexte interne et/ou externe.

Pour identifier nos risques et enjeux principaux en matière de RSE, nous nous sommes basés sur le référentiel Grenelle II et avons procédé à un benchmark des pratiques sectorielles. La méthodologie de la cartographie des risques est décrite dans la note méthodologique.

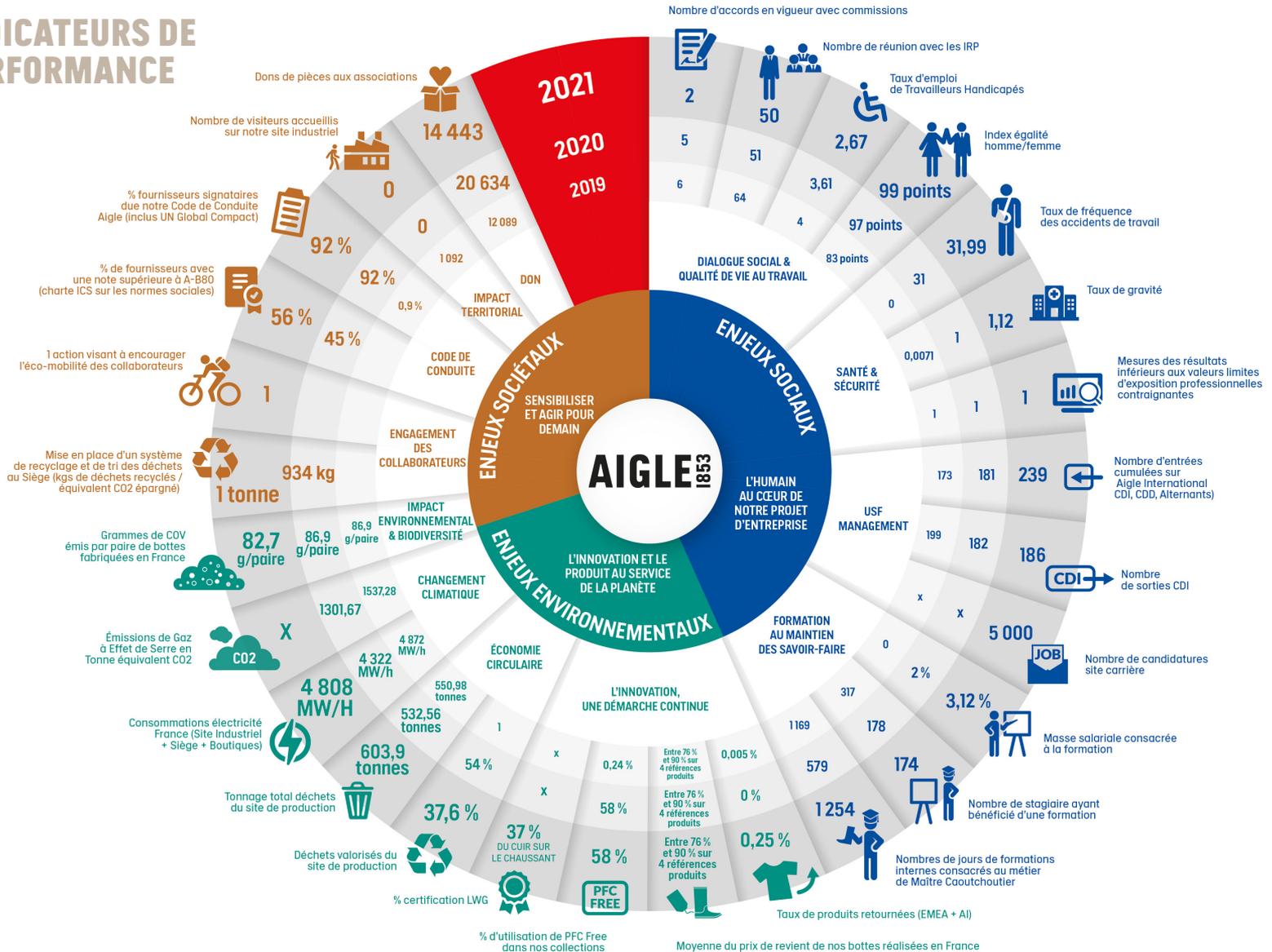
RISQUE SIGNIFICATIF
PAS DE RISQUE SIGNIFICATIF

Catégorie d'informations  
extra-financières auxquelles  
un risque peut être associé

Définition du risque  
et justification de son  
caractère significatif

ENVIRONNEMENT		
Changement climatique, énergie et eau	Changement climatique	Risque de rupture d'approvisionnement de nos matières premières
	Besoins énergétiques, énergies renouvelables et eau	Maîtrise de la facture énergétique et d'eau, augmentation des prix
Économie Circulaire	Efficacité des matières recyclées, upcyclées	Baisse de la qualité et de la technicité
	Valorisation des déchets	Augmentation des coûts de gestion
Biodiversité	Dégradation de la biodiversité	Utilisation des matières premières naturelles qui peuvent avoir un impact sur la biodiversité
SOCIAL/SOCIÉTAL		
Santé et Sécurité	Santé et Sécurité dans le monde	Risque de pandémie et de santé pour l'entreprise et les employés, fermeture de la manufacture et des boutiques, fermeture des bureaux
	Santé et Sécurité au travail	Qualité de vie au travail, accident, maladie, risques psychosociaux, risque d'image, d'attractivité, coûts sociaux directs et indirects (cotisations AT/MP)
	Santé et Sécurité dans les magasins	Sécurité des clients dans les magasins, accident
Emploi et Compétences	Attractivité et recrutement des talents	Pertes des talents contribuant à la valeur de l'entreprise, absence d'anticipation sur les évolutions métier
	Formation et compétences	Maintien de notre savoir-faire, perte des compétences nécessaires aux besoins de l'entreprise
Qualité du management et du dialogue social	Engagement des collaborateurs	Perte de l'adhésion au projet des collaborateurs, de sens, et de valeurs
	Relations sociales	Dégradation du climat social, perte de productivité, grèves
Égalité de traitement	Diversité	Attractivité des talents, risque d'image
	Discriminations	Risque d'image, risque de mal-être
Engagements sociétaux	Qualité des produits/services et relation clients	Insatisfaction client, non fidélité, baisse montant du panier, mauvaise image, perte de CA
	Maîtrise et connaissance de la chaîne d'approvisionnements	Risque de réputation, ruptures d'approvisionnement, maîtrise des coûts de production
	Bien-être animal	Risque d'image
LUTTE CONTRE LA CORRUPTION		
Lutte contre la corruption	Corruption / Ethique	Non Intégrité et/ou loyauté, perte de confiance dans les relations partenaires, faits de fraude/corruption interne et externe, risque d'amende, risque image
DROITS DE L'HOMME		
Droits de l'Homme	Droits de l'Homme chez nos fournisseurs	Atteinte aux droits humains, aux libertés fondamentales et à la santé et à la sécurité des personnes. Risque de réputation, perte de confiance des consommateurs.

# INDICATEURS DE PERFORMANCE



# ENJEUX SOCIAUX

L'HUMAIN AU CŒUR  
DE NOTRE PROJET D'ENTREPRISE





Aigle, engagé pour une politique sociale et humaine en adéquation avec ses valeurs, est convaincu que des collaborateurs qui viennent avec plaisir au travail contribuent durablement à sa performance. C'est pourquoi la qualité de vie au travail est au cœur des préoccupations de l'entreprise. Aigle met à disposition des outils et un environnement de travail dans lequel les collaborateurs peuvent s'exprimer et agir librement.

Notre plan Aigle Positive Impact et notre raison d'être sont aussi des leviers puissants d'engagement qui favorisent une dynamique d'équipe, directement liée à la création de valeur de l'entreprise.

# LE DIALOGUE SOCIAL ET LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

---

---

## UN DIALOGUE SOCIAL ESSENTIEL

Plus encore dans ce contexte de crise sanitaire, le dialogue social est essentiel, afin de pouvoir adapter l'organisation du travail aux différentes situations.

Les représentants du personnel sont régulièrement associés et consultés, pour mener des réflexions communes sur l'employabilité, les conditions de travail et la qualité de vie au travail.

Au cours de l'année 2021, le dialogue social a abouti à la signature de deux accords d'entreprise, un relatif aux Négociations Annuelles Obligatoires, le deuxième sur le handicap.

Outre les commissions CSSCT, logement, formation et égalité professionnelle, nous avons réuni les représentants du personnel sur des thématiques comme :

- Le handicap avec un plan d'action sur 3 ans,
- La mutuelle et la prévoyance, pour une amélioration des garanties,
- La restauration collective avec la mise en place d'un nouveau prestataire sur notre site d'Ingrandes, API restauration, engagé pour une restauration responsable.



### Indicateurs de performance

Nombre de réunions avec les instances représentatives du personnel : **50 réunions réalisées en 2021** vs 51 en 2020.

Nombre d'accords en vigueur donnant lieu à une commission annuelle de suivi : **2 en 2021** vs 5 en 2020

## BILAN DE NOS ACCORDS D'ENTREPRISE

Un nouvel accord handicap a été signé pour 3 ans (2021 à 2023) avec les partenaires sociaux en faveur de l'emploi et du maintien dans l'emploi des collaborateurs en situation de handicap, qui fait suite à un premier accord signé en 2018.

Concrètement, aujourd'hui, ce sont 22 collaborateurs Aigle, en situation de handicap, qui sont accompagnés par la Mission Handicap ; soit une progression de 50 % de nos travailleurs handicapés grâce aux actions mises en place dans l'accord.

Cet engagement est en parfaite cohérence avec notre responsabilité sociale et sociétale visant une égalité des chances et de non-discrimination.

---

### Pour aller plus loin

Afin de tirer parti de l'expérience de télétravail vécue lors des années 2020 et 2021, la négociation d'un accord de télétravail est prévue pour 2022, afin de remplacer la charte jusqu'alors en vigueur, et de la compléter par des mesures adaptées.

## ACCOMPAGNER NOS SALARIÉS

### **Le soutien proposé par notre partenaire FOCSIE**

Soucieuse du bien-être de ses salariés et consciente des difficultés rencontrées par certains d'entre eux sur des problématiques diverses et variées (personnelles, financières, familiales...), Aigle a mis en place une cellule d'assistance au cours du 2<sup>e</sup> semestre 2021, avec une permanence sur site tous les 15 jours.

# LA DIVERSITÉ CHEZ AIGLE – ACTIONS EN FAVEUR DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

Aigle international s'est engagé en 2018 en signant un accord d'entreprise pour un plan handicap d'une durée de 3 ans, à poursuivre les objectifs suivants :

1. Informer et sensibiliser les salariés sur le handicap
2. Développer le recrutement et l'intégration en CDI et CDD de personnes en situation de handicap
3. Favoriser l'émergence des déclarations des situations de handicap par les salariés en poste
4. Favoriser le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap
5. Continuer le développement des prestations confiées au secteur protégé (ESAT ou EA).

Nous avons inscrit 2021 dans la continuité des années précédentes avec plusieurs actions en faveur du recrutement en CDI et CDD de personnes en situation d'handicap en lien avec notre accord :

> Nous nous sommes inscrits pour la deuxième année au salon Hello Handicap et avons participé aux sessions de recrutement de mai et d'octobre.

**Hello Handicap** est le plus grand salon de recrutement en ligne et sur mobile dédié aux candidats en situation de handicap. Pour Aigle, cette participation est une belle opportunité de recruter les profils que nous recherchons et d'affirmer notre engagement social et solidaire auprès d'une très large audience.

> Nous avons également signé un contrat avec Clever Connect afin que toutes nos offres d'emploi publiées sur notre SI RH Talent Soft puissent être diffusées sur le site de l'Agefiph pour atteindre un maximum de candidats en situation de handicap.



## Indicateur de performance

En 2021, notre taux d'emploi direct de travailleurs handicapés chez Aigle est de **2,67%** versus 2020 : 3,61%.

## Pour aller plus loin

L'année 2022 sera marquée par plusieurs événements pour poursuivre notre engagement en faveur de l'inclusion de travailleurs handicapés : sessions de sensibilisation pour nos salariés, création de modules de formation sur notre plateforme d'e-learning, communications plus régulières sur le sujet.

# POUR L'ÉGALITE HOMME/FEMME – INDEX 2021

Depuis la loi Avenir Professionnel du 5 septembre 2018, Aigle International procède chaque année à la publication de son Index Égalité Femme/Homme.

Conformément au décret n° 2019-15 du 8 janvier 2019, cet index (sur 100 points) est calculé par le biais de cinq indicateurs compte-tenu de notre effectif :

- **Indicateur 1.** Écart de rémunération entre les femmes & les hommes (/40 points)
- **Indicateur 2.** Écart de taux d'augmentations individuelles entre les femmes & les hommes (/20 points)
- **Indicateur 3.** Écart de taux de promotions entre les femmes & les hommes (/15 points)
- **Indicateur 4.** Pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année qui suit leur retour de congé maternité (/15 points)
- **Indicateur 5.** Nombre de salariés du sexe sous représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations (/10 points)

La note minimale requise pour cet index est de 75/100<sup>1</sup>.

Pour Aigle, selon le barème suivant, au titre de l'année 2018, publié en **2019**, l'index est de **83 points** ; pour l'année 2019, publié en **2020**, il est de **84 points** ; pour l'année 2020 publié en 2021, il est de **97 points** ; enfin pour l'année 2021 publié en 2022 il est de **99 points**.



## Indicateur clé de performance

	2018	2019	2020	2021
<b>Indicateur 1</b>	38/40	39/40	37/40	39/40
<b>Indicateur 2</b>	20/20	20/20	20/20	20/20
<b>Indicateur 3</b>	15/15	15/15	15/15	15/15
<b>Indicateur 4</b>	0/15	0/15	15/15	non calculable
<b>Indicateur 5</b>	10/10	10/10	10/10	10/10
<b>TOTAL</b>	<b>83/100</b>	<b>84/100</b>	<b>97/100</b>	<b>99/100</b>

Aigle est fier de ce résultat révélateur d'une politique de Ressources Humaines qui intègre pleinement le principe d'égalité de traitement entre les hommes et les femmes.

Dans notre Accord Homme/Femme, nous avons par exemple défini de ne pas impacter l'absence en congé maternité des femmes cadres pour le calcul de leur bonus.

Nous veillons au principe d'égalité et de traitement entre les femmes et les hommes lors des recrutements et au quotidien dans l'évolution salariale de nos collaborateurs.

<sup>1</sup> Rappel des textes législatifs : en dessous de 75/100, l'entreprise a obligation de mettre en place des mesures correctives. Aigle n'est donc pas concerné.

# LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DE NOS COLLABORATEURS ET DE NOS CLIENTS

---

---

La santé de nos collaborateurs a été un sujet central durant cette année 2021 avec la poursuite de la crise de la COVID 19. Nous en avons fait une priorité afin de protéger nos employés dans cette période difficile.

## GARANTIR LA SANTÉ & LA SÉCURITÉ DE NOS COLLABORATEURS PAR LA MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION

**Dès le début de la crise, une unité de gestion de crise a été constituée**, réunissant, en fonction de l'actualité et des urgences, RH, managers et service santé-sécurité. Cela a permis d'assurer une veille permanente, de communiquer auprès des salariés, et de mettre en place les dispositifs sanitaires nécessaires au maintien d'activité dans des conditions de sécurité optimales pour nos salariés et nos clients.

Aussi, tous les secteurs de l'entreprise ont disposé de masques, de gel hydroalcoolique, de lingettes et de sprays désinfectants virucides. Sur les postes de travail le nécessitant, des cloisons de séparation ou des plexiglas ont pu être installés. Les conditions d'accès aux salles de pause ainsi que nos espaces restauration ont été adaptées pour répondre à la problématique sanitaire. En parallèle, nous avons mis en place un protocole communiqué à l'ensemble des managers pour accompagner la gestion de nos salariés symptomatiques et cas contact.

Le protocole sanitaire, diffusé à tous nos salariés, les agences de travail temporaire, ainsi que les entreprises extérieures avec lesquelles nous collaborons, a été ajusté selon l'évolution des conditions sanitaires nationales et les besoins d'organisation du travail.

Les équipes corporate ont poursuivi le télétravail à raison de deux à trois jours par semaine avec une flexibilité au niveau des horaires pour les jours de présence au bureau. Certaines de nos boutiques ont été fermées pendant plusieurs semaines au printemps selon les décisions gouvernementales de confinement lié à la surface de magasin.

Notre service Santé Sécurité Environnement et la CSSCT travaillent en étroite collaboration sur les sujets de santé, sécurité et conditions de travail.

Malgré la crise sanitaire, la CSSCT a pu se réunir 4 fois pour identifier des solutions aux différentes problématiques soulignées. Des visites ont également été réalisées afin d'assurer le suivi et la mise en œuvre des actions sur le terrain.

Parce que la communication est indispensable pour maintenir la dynamique de prévention, nous avons poursuivi en 2021 les informations « flashs santé et sécurité », les newsletters et mails de la CEO et des ressources humaines pour sensibiliser l'ensemble des collaborateurs en leur donnant des conseils pratiques et partager les actualités.

Nous avons également mis en place des Inside Aigle – des rendez-vous réguliers en visioconférence entre les collaborateurs et les membres du Comité Exécutif.

Afin de répondre aux difficultés rencontrées par certains salariés, relatives à diverses problématiques (financières, personnelles, familiales...), la Direction s'est engagée dans le cadre des négociations annuelles obligatoires, à mettre en place une cellule d'assistance sur le site d'Ingrandes. Ainsi, une assistante sociale est présente 2 jours chaque mois depuis le 12 octobre pour accompagner les salariés dans leurs démarches.



### Indicateurs clés de performance

Taux de fréquence des accidents du travail : **31,99 en 2021** vs 30,68 en 2020\*.



### Indicateurs de performance

Nombre de maladies professionnelles reconnues : **5 en 2021** pour 5 en 2020.

Taux d'absentéisme global 2021 : **7.2%** vs 7,34 % en 2020

Taux d'absentéisme global payé : **3.9%** vs 4,37 % en 2020

Taux de gravité : **1,12 en 2021** pour 0,91 en 2020

## ÊTRE EN VIGILANCE SUR LE RISQUE CHIMIQUE

Soucieux de la santé de nos collaborateurs, notre service Santé Sécurité mène une politique de prévention active. En effet, nous poursuivons nos travaux d'étude et de mesure d'exposition en milieu de travail vis-à-vis des émanations de solvants, de poussières sur le site industriel d'Ingrandes-sur-Vienne. Ces mesures de valeurs limites d'expositions professionnelles contraignantes sont effectuées par un organisme accrédité COFRAC qui nous délivrent les résultats dans un rapport. Les résultats des émanations de solvants de ces études sont inférieurs aux valeurs limites d'exposition professionnelles contraignantes.

Pour les résultats des émissions de poussières nous avons créé 5 nouveaux Groupes d'Expositions Homogènes (GEH). Il apparaît que 2.GEH ne permettent pas d'établir un diagnostic et sera à prolonger sur les 2 prochaines années. Les autres groupes Expositions homogènes respectent les valeurs limites d'expositions professionnelles contraignantes.

Nous avons également équipé les opérateurs de la calandre Repiquet de masque P3 pour les protéger des poussières.

Dans la continuité de 2020, nous poursuivons la sensibilisation de nos opérateurs au risque chimique, au travers de flashs sécurité sur la mise en place de contenants.

En 2022, un travail va être lancé sur l'évaluation des risques chimiques afin de mieux cerner les risques aux postes de travaux et éventuellement de revoir les GEH pour les mesures d'expositions professionnelles.



### Indicateur de performance

100 % des résultats sont inférieurs aux valeurs limites d'exposition professionnelles contraignantes.

## AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Dans la droite ligne de notre plan Aigle Positive Impact, notre priorité est de protéger nos employés face aux risques liés à leur activité professionnelle et d'assurer leur qualité de vie au travail.

Pour transmettre notre savoir-faire, et développer notre excellence opérationnelle, nous avons initié un programme complet d'ergonomie au sein de notre usine à Ingrandes.

Le projet « Ergo+ » a démarré en 2019 : c'est un travail de fond que nous déployons pour améliorer de nombreux paramètres dans nos métiers et notre quotidien, centré sur la santé et les conditions de travail, et dans un esprit de développement durable.

Ce projet a pour objectif d'améliorer les conditions de travail de nos maîtres bottiers tout en optimisant la performance de l'entreprise et de pérenniser la transmission des savoir-faire historiques.

Les axes d'amélioration s'articulent autour des gestes et de la mobilité corporelle ainsi qu'autour du management, de l'ambiance de travail, de l'aménagement des espaces, de l'organisation... et donnent lieu à de nouveaux standards de gestuels.

Un expert en ergonomie / ergo-motricité nous accompagne dans ce projet pour former les équipes, leur permettre de corriger certains gestes et de capitaliser sur les bonnes pratiques.

Le projet ERGO+ est en cours d'application sur le secteur montage avec l'accompagnement du même cabinet d'ergomotricien que pour l'encollage initié en 2019 (Cabinet : GxG consulting).

Pour les convoyeurs de montage à plat, l'année 2021 s'est caractérisée par la transformation des convoyeurs afin de maintenir une hauteur constante des mains réduisant ainsi les contraintes ergonomiques des postes.

Dans un second temps, les équipes pluridisciplinaires ont mené 7 chantiers Gestes Justes dans l'objectif de définir et standardiser une gestuelle efficace pour nos maîtres bottiers conduisant ainsi à une maîtrise de la qualité, de la variabilité et de la transmission des savoir-faire.

Enfin, un dernier chantier d'ingénierie pédagogique a été conduit dans le but de garantir un processus de formation robuste. À l'issue de ce chantier, un poste de formation dédié a été investi comprenant un accompagnement vidéo pour nos maîtres bottiers.

Ce projet se poursuivra également sur l'année 2022 avec en ligne de mire la poursuite des chantiers Gestes Justes sur le montage enveloppant.

## FORMER DES ÉQUIPIERS DE PREMIÈRE ET DE SECONDE INTERVENTION

La lutte contre le risque incendie est l'un des enjeux majeurs en matière de Sécurité sur notre site compte tenu du volume de stockage sur notre site industriel. C'est pour cette raison que nous organisons des formations auprès de nos collaborateurs pour apprendre à manipuler les extincteurs : ce sont les équipiers de première intervention.

**35 collaborateurs** ont été formés en 2021.

Une **équipe de Seconde Intervention (ESI)** a pour rôle est de soutenir et de compléter l'action des pompiers professionnels en apportant et en utilisant des moyens d'extinction ou de protection complémentaires.



## MAÎTRISER NOS ÉMISSIONS DE COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (COV) SUR SITE

La fabrication d'une botte exige l'utilisation de solvants qui génèrent une émission de gaz et vapeur, entraînant des impacts sur la santé et l'environnement. Le processus de fabrication unique de Aigle ne permet pas techniquement de réduire de façon importante la quantité du solvant heptane pour maintenir le niveau de qualité du produit attendu.

Face à une absence de solutions alternatives aux solvants utilisés, Aigle a engagé des actions de gestion d'emploi des solvants au plus juste. Pour aller plus loin dans une démarche de réduction, l'entreprise a engagée en 2021 la mise en œuvre d'une unité de traitement sur des rejets de Composés Organiques Volatils émis par les solvants sur une de ces unités de production.

Cette installation est la continuité du projet initié en 2020 par la recherche d'un process de traitement et la validation de la technologie par charbon actif. Les travaux de mise en œuvre et d'exploitation de cette unité de traitement représentent un engagement budgétaire élevé de Aigle dans sa démarche de réduction des rejets COV.



### Indicateur clé de performance

Grammes de COV émis par paire de bottes fabriquées :  
**82,7 g/paires en 2021** (en diminution par rapport  
à 2019 & 2020 : 86,9 g/paires)

Une réduction de 25 % du nombre de gramme de COV par paire sur une année pleine sera obtenue par les travaux engagés en 2021.



### Pour aller plus loin

Pour aller plus loin dans notre démarche de réduction des COV, dès le premier trimestre 2022 des travaux seront engagés pour traiter les rejets de deux unités supplémentaires de production.

Avec ces travaux en 2022, une réduction supplémentaire de 15 % du nombre de gramme par COV par paire sur une année pleine sera obtenue.

Par les travaux engagés en 2021 et 2022, c'est une réduction totale de 40 % du nombre de gramme par COV par paire qui sera obtenue.

# LE DÉVELOPPEMENT ET LE MAINTIEN DU SAVOIR-FAIRE

---

---

La marque Aigle dispose d'un héritage et d'un patrimoine uniques. Il est indispensable pour l'entreprise d'assurer la transmission et le développement du savoir-faire présent au sein de sa manufacture, tout en maintenant un niveau d'excellence auprès de ses collaborateurs.

## L'UNIVERSITÉ DES SAVOIR-FAIRE AIGLE

Promouvoir un programme de développement des compétences et de formation tout au long de la vie professionnelle et assurer une évolution constante des savoirs et savoir-faire, telle est l'ambition de Aigle International pour chacun des salariés.

C'est au travers de notre Université des Savoir-Faire Aigle (USF) que nous développons nos programmes de formation pour l'ensemble de nos fonctions : front-office, back office, fonctions commerciales (retail/wholesale), logistiques et les métiers de la production, aussi bien pour les collaborateurs que pour les managers.

Au cours de l'année 2020, le nombre total d'heures de formation s'élève à 2 254 heures. Au total, 178 stagiaires ont bénéficié d'une ou plusieurs formations en 2020.

L'investissement formation réalisé en **2021** a représenté un montant de **577 024 euros, soit 3,12 % de la masse salariale** (vs 2,39 % en 2020).

Au cours de l'année **2021**, le nombre total d'heures de formation s'élève à **1 910 heures**.

Au total, **174 stagiaires** (stagiaire = personne formée) ont bénéficié d'une ou plusieurs formations en 2021 soit **134 collaborateurs**.

*Ces informations (durée et de nombre de stagiaires formés) n'incluent pas l'effort de formation interne réalisée sur le poste de travail en production et dédiée au maintien de notre savoir-faire.*

Notre offre articulée autour de l'Université des Savoir-Faire est déployée autour de 2 grands axes en 2021 pour nos 3 grands métiers (Corporate, Opérations, Retail) :

- **USF Métiers**, dédiée au développement des compétences métiers
- **USF Management**, dédiée aux programmes de développement des compétences de nos managers



USF MÉTIERS

**Pour le collaborateur :**

Développer ses compétences  
au service du client  
et aux besoins de son poste

**Pour Aigle :**

Développer la culture de  
l'obsession client et l'employabilité  
de ses collaborateurs



USF MANAGEMENT

**Pour le collaborateur :**

Développer son management  
et son leadership

**Pour Aigle :**

Développer les leaders  
de demain



### Indicateurs clés de performance

Masse salariale consacrée à la formation :  
**3,12 % en 2021** vs 2,39 % en 2020.



### Indicateurs de performance

Nombre de stagiaires ayant bénéficié d'une  
ou plusieurs actions de formation en France :  
**174 en 2021** vs 178 en 2020.

Nombre de jours de formations internes  
consacrées au maintien de notre  
savoir-faire de maître bottier :  
**1254 jours en 2021** vs 579 en 2020.

## L'USF MÉTIERS : RELANCE DE NOS PROGRAMMES ADAPTÉS À CHAQUE MÉTIER DE L'ENTREPRISE

Afin de servir les engagements pris par notre marque, mais aussi d'accompagner la modernisation de nos collections, nous avons saisi l'opportunité de mettre en cohérence notre formation de vente avec notre nouvelle plateforme de marque et notre plan Aigle Positive Impact.

- Sur le wholesale, l'année 2021 a été l'occasion de poursuivre notre partenariat de 2 ans avec le cabinet Activzone, l'équipe Nature a suivi une journée de formation ayant pour objectif de mettre en application via des jeux de rôles, **la méthode de vente Aigle**. Ils ont aussi bénéficié d'une nouvelle formation "Techniques de Négociation" pendant 2 jours.
- Sur le retail, nous avons fait appel à un nouveau partenaire, la MAD Academy, pour repenser ensemble notre parcours de formation sur la cérémonie de vente avec une signature unique et identitaire : **la Cérémonie de Vente Signature**. Depuis novembre, cette formation est disponible via notre plateforme e-learning pour l'ensemble de nos équipes de vente retail.



## Sur la production : transmission et développement de notre savoir-faire

Aigle investit également dans un programme de formation sur la manufacture dans le but de préserver et de développer son savoir-faire unique. L'expertise de nos maîtres bottiers est une fierté pour l'entreprise. Sa transmission est une priorité pour la marque qui est très attachée à la fabrication « Made In France ».

En 2021, nous avons investi **25 000 heures** (18 000 uniquement sur le montage) de formation au poste de travail en interne. Ces formations sont indispensables pour accompagner les nouveaux embauchés dans l'apprentissage du métier et permettent de développer la polyvalence au sein de l'atelier.



**Fin 2019, nous avons démarré les premières initiatives concernant le projet de création de notre école de maître bottier.**

Parce que notre savoir-faire est unique au monde, pour le sauvegarder et le transmettre dans les meilleures conditions, **Aigle souhaite développer une école dédiée à ce savoir-faire.** Notre objectif est de professionnaliser la formation métier par la création de parcours de formation. La priorité est identifiée sur les postes d'assemblage de la botte, zone critique de sauvegarde des gestes.

## Sur l'année 2021, ce projet s'est renforcé et s'est professionnalisé :

En effet, un poste de Coordinatrice Formation a été créé et 4 autres salariés sont totalement dédiés à la formation des maîtres bottiers.

Nous avons été accompagnés par un ergonome pour nous aider à identifier et définir les 7 gestes justes à appliquer lors du montage à plat. Cette démarche a une double vertu : promouvoir des gestes respectueux du corps humain et formaliser ce savoir-faire au travers de modules pédagogiques et de vidéos.

Aujourd'hui chaque nouveau maître bottier bénéficie d'un programme de formation de 7 semaines pendant lequel il est accompagné au quotidien et formé par nos experts formateurs.

Pour accompagner son intégration et l'acquisition des compétences nécessaires, nous avons élaboré des livrets : accueil entreprise, préparation & montage, suivi de formation Piqûre, suivi de formation A plat, suivi de formation Enveloppant...

Les stagiaires sont suivis par les formateurs au travers de carnet qui retrace leurs parcours grâce à des grilles d'évaluation à chaque étape pour l'aider à parfaire ses gestes.

Dans un objectif d'amélioration continue, nous demandons aux stagiaires de remplir un questionnaire d'évaluation en fin de formation.

En 2022, d'autres modules vont venir compléter ce programme et nous allons développer des outils de communication.



Chaque année, les équipes de notre site d'Ingrandes (logistique et manufacture) sont également accompagnées pour être formées sur les aspects réglementaires et sécuritaires de leur poste (habilitations, SST, CACES, amiante...). En 2021, nous avons effectué 23 formations recyclages et 9 formations initiales avec des prestataires pour un budget global de plus de 18 000 € (coûts pédagogiques).

## L'USF MÉTIERS : RELANCE DE NOS PROGRAMMES ADAPTÉS À CHAQUE MÉTIER DE L'ENTREPRISE

### ■ LA PRODUCTION

Pour rappel, en 2019, nous avons démarré un parcours d'accompagnement de notre ligne managériale en production (responsables de secteurs & animateurs).

Après une pause en 2020, due au contexte sanitaire, cet accompagnement managérial a repris en 2021. Il a pour objectif de répondre aux exigences de montée en puissance et d'amélioration de la performance du site industriel.

### ■ LE CORPORATE

Des actions ciblées ont été entreprises en 2019 et en 2020 pour accompagner les managers débutants ou ayant bénéficié d'une mobilité interne. Ces actions doivent être complétées en 2022 et 2023 avec la construction d'un parcours complet pour les managers.

### ■ LES RESPONSABLES DE MAGASINS

Le 4 février 2021, les nouveaux Responsables de magasins (nouveaux arrivants et évolutions internes) Aigle ont bénéficié d'une formation manager : « Préparer et conduire un entretien d'évaluation » (en distanciel) afin de les outiller et les préparer au mieux dans leur rôle de manager pour évaluer et accompagner le développement de leurs collaborateurs.



### ■ LE LEADERSHIP GROUP

En complément des formations et pour répondre aux ambitions de développement de l'entreprise, les membres de notre Leadership Group se réunissent tous les 6 mois.

Le leadership group, ce sont les 8 membres du Comex et leurs 32 collaborateurs (n-1). En 2021, 2 demi-journées ont été consacrées à la collaboration et au positif impact. Au cours du premier semestre 2021, ils ont été sensibilisés au calcul de leur empreinte carbone avec un atelier My CO2.



L'objectif de ces réunions est d'échanger et de partager une vision, une culture commune mais aussi d'acquérir des réflexes et des outils communs que chacun pourra ensuite redescendre à ses équipes.

# L'HUMAIN AU CŒUR DE NOTRE DÉVELOPPEMENT

---

---

## AMÉLIORER L'EXPÉRIENCE CANDIDATS

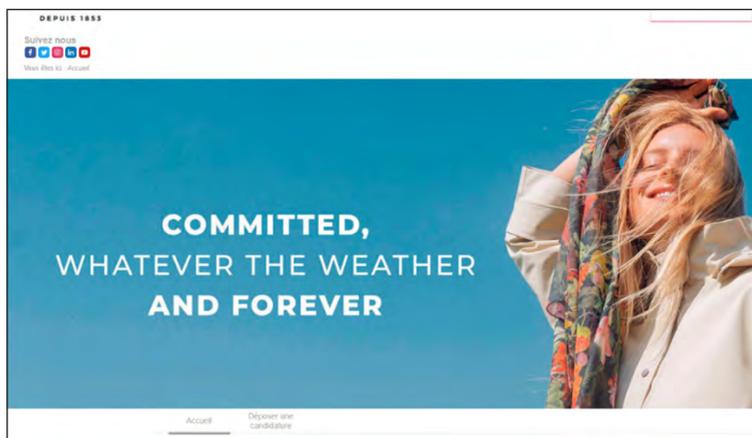
2021 marque le lancement de notre site carrière careers.aigle.com, qui constitue désormais la première vitrine de notre marque employeur.

Il remplace notre page employeur Welcome To The Jungle, avec qui nous avons arrêté notre partenariat au mois d'octobre. Ce site carrière permet une expérience candidat optimisée, avec la possibilité de découvrir la marque (notamment à travers des interviews vidéo de collaborateurs), d'avoir accès à toutes nos offres d'emploi et de déposer des candidatures spontanées de manière simple et rapide, le tout au même endroit.



### Indicateur de performance

Depuis le lancement de notre site carrière en juin dernier, nous avons reçu plus de **5 000 candidatures**.



En parallèle, nous avons lancé en interne la plateforme TalentPass, qui permet notamment aux collaborateurs d'effectuer facilement des demandes de mobilité interne intra-groupe, en postulant directement sur la plateforme. De plus, TalentPass est un moyen efficace de respecter le RGPD, en gérant aisément toutes nos candidatures reçues via les différents jobboards utilisés, et donc de respecter le droit à l'oubli et le droit de conservation de chacun.

En complément du site carrière, nous avons continué en 2021 de développer notre page employeur sur LinkedIn et d'y poster des annonces, afin d'accroître notre visibilité en tant qu'employeur et de séduire un plus grand nombre de candidats. Fin 2020, nous comptons 19 000 personnes abonnées.

Fin 2021, nous avons atteint 25 500 abonnés. En 2021, nos offres d'emploi ont été visitées plus de 85 000 fois, et en moyenne 12 % d'entre eux ont cliqué pour postuler.

En plus du site carrière et de LinkedIn, nous continuons à être très présents sur Indeed et Fashionjob, deux jobboards très utilisés dans le secteur du retail.

## POURSUITE DE L'AMÉLIORATION DE L'INTÉGRATION DES SALARIÉS

L'arrivée dans une entreprise est une étape importante pour tout nouveau collaborateur et nous y accordons une grande importance dans notre cycle RH. De manière à ce que la prise de fonction se passe le mieux possible et que le collaborateur se sente rapidement intégré au sein de l'entreprise, Aigle continue d'adapter et de personnaliser chaque année ses parcours d'intégration mis en place en 2017.

Un parcours type existe pour chaque grand métier de l'entreprise, et ils se composent à ce jour comme ceci :

CORPORATE	RETAIL	LOGISTIQUE & INDUSTRIE
<p>L'intégration « Made in Aigle » se base sur trois piliers essentiels :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Découverte d'équipe (déjeuner d'accueil)</li> <li>· Découverte du business model retail et industriel (Journée en boutique et visite usine)</li> <li>· Découverte expertise métier (formation produit et catchup avec différentes fonctions clés)</li> </ul> <p>Un livret d'accueil est remis à chaque collaborateur juste avant son arrivée, contenant notamment une présentation de l'entreprise et son planning d'intégration.</p>	<p><b>Responsable de Magasin :</b> 2 semaines en magasin référent + accompagnement manager via Kit d'intégration jusqu'à la validation de la période d'essai.</p> <p><b>Responsable adjoint :</b> 1 semaine en magasin référent + 1 semaine en magasin d'attribution + accompagnement manager via Kit d'intégration jusqu'à la validation de la période d'essai.</p> <p><b>Equipes de vente :</b> 2 semaines en magasin d'attribution + accompagnement manager via Kit d'intégration jusqu'à la validation de la période d'essai.</p>	<p>Concernant nos collaborateurs basés à Ingrandes-sur-Vienne, nous avons à cœur d'intégrer chaque personne dans le respect des règles de sécurité.</p> <p>C'est pourquoi nous mettons en place dès leur arrivée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Un point sécurité</li> <li>· Une réunion d'information RH</li> </ul>

## ■ FOCUS ALTERNANTS

Suite à l'accueil d'alternants en janvier puis en septembre dernier, nous avons développé un parcours d'intégration sur mesure afin d'accompagner au mieux leurs premiers pas dans le monde du travail. Nous avons donc mis en place un webinar d'intégration leur permettant de découvrir la marque, la stratégie et les ambitions de l'entreprise, mais aussi d'échanger avec Sandrine Conseiller, notre CEO. Les alternants ont également pu effectuer une demi-journée en boutique pour découvrir le business model retail de la marque, et se rencontrer entre eux grâce à des déjeuners organisés. Des coffee catchup, lors desquels une personne vient présenter son métier et son rôle au sein de l'entreprise, ont lieu tout au long de l'année. Un webinar donnant les clés pour booster leur employabilité leur a également été proposé en juillet dernier, et sera renouvelé en 2022.



### Indicateurs clés de performance

Nombre d'entrées cumulées sur Aigle International SA  
(CDI, CDD, Alternants) : **239 pour 2021** (pour 181 en 2020)

Nombre de sorties sur Aigle International SA  
(CDI, CDD, Alternants) : **186 en 2021** (pour 182 en 2020).

# ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

L'INNOVATION ET LE PRODUIT  
AU SERVICE DE LA PLANÈTE





## **POSITIVE IMPACT**

**n. m. faire beau et bien, pour demain.**

Notre engagement pour l'environnement est notre réponse, notre optimisme aussi, pour construire une mode plus respectueuse du monde qui nous entoure.

De nombreux défis sont à relever, et c'est maintenant qu'il faut agir. En 2021 nous avons renforcé la transformation que nous menons activement dans le choix de nos matières premières, dans nos modèles de production et de distribution, dans les modes de consommation que nous proposons, mais également de notre engagement en faveur de la biodiversité.

L'histoire de Aigle, fondée sur un esprit pionnier et innovant, est aux racines de cette transformation. Précurseur en matière de produits durables, Aigle propose depuis 1853 des pièces pour tous les temps, et qui durent longtemps.

# L'ANALYSE DE NOTRE EMPREINTE CARBONE, UN PILIER DE NOTRE PLAN #AIGLEPOSITIVEIMPACT

---

---

L'Accord de Paris est un accord mondial visant à **limiter le changement climatique** à un niveau bien inférieur à 2, de préférence à 1,5 degré Celsius, par rapport au niveau préindustriel.

Dans ce contexte, Aigle a souhaité établir un plan d'action à la hauteur des enjeux climatiques, engageant l'ensemble des acteurs internes et de ses fournisseurs. L'analyse précise de son bilan carbone a permis à l'entreprise de définir une trajectoire réaliste vers une économie bas-carbone.

## UN BILAN CARBONE SCOPE 1 ET 2

L'objectif d'un Bilan Carbone Gaz à Effet de Serre (GES) est de comptabiliser l'impact des activités humaines sur le changement climatique. Ce diagnostic donne un état des lieux sur une année d'activité de l'entreprise des émissions directes et/ou indirectes des gaz à effet de serre en « tCO<sub>2</sub>e= tonne équivalent CO<sub>2</sub> ». Ce bilan est nécessaire pour piloter notre activité dans un monde contraint énergétiquement et en transition vers une économie « bas carbone ».

Le périmètre de ce bilan concerne les activités de Aigle International **sur le territoire français** suivant **les scope 1 et 2** comprenant les consommations de Gaz, Fuel, Essence, Électricité ainsi que les fuites en gaz réfrigérants.

Sur ce périmètre de calcul, le premier poste d'émission de Gaz à Effet de Serre est celui des émissions directes liées à des sources fixes de combustion (gaz naturel, gaz propane, fuel domestique et gazole non routier) ; viennent ensuite les émissions indirectes liées à la consommation d'électricité.



## Indicateurs clés de performance

Émissions de Gaz à Effet de Serre sur les scopes 1 et 2 en 2019 : 1 301,67 TCO<sub>2</sub>eq (mesurées en 2020) contre 1 537,28 en 2018 (mesurées en 2019) - soit une diminution de **235 t CO<sub>2</sub>e**, suite, notamment à la mise en place du télétravail et des confinements liés à la covid-19.  
Version de la base Carbone® 19.

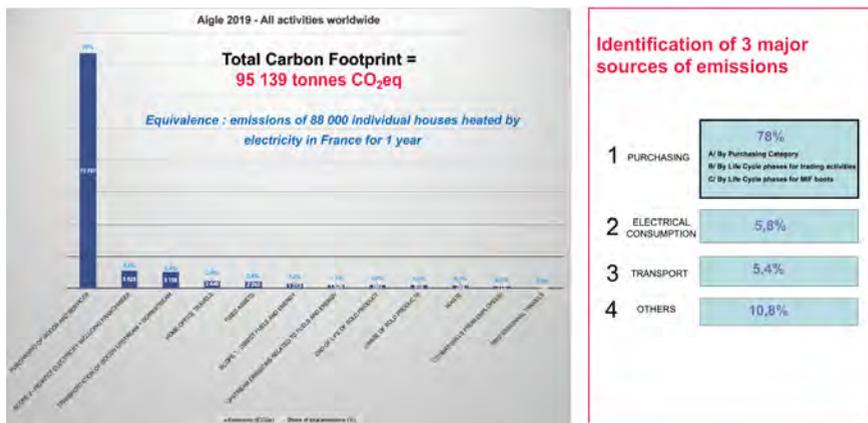
## UN BILAN CARBONE SCOPE 3

L'année 2020 a été marquée par le démarrage d'une analyse précise de nos émissions de gaz à effet de serre : **notre bilan carbone 1 – 2 – 3 sur l'année de référence 2019**.

Le scope 3 est l'analyse sur le périmètre le plus abouti pour une entreprise, car il prend en compte les émissions depuis l'extraction des matières premières nécessaires à la production, jusqu'à la vente des produits en magasin puis leur fin de vie, en passant par la fabrication, le transport des produits et les émissions des sites. Ce premier bilan carbone scope 3 couvrant l'année 2019, s'est déroulé sur le 1<sup>er</sup> semestre 2020 avec un niveau de précision élevé.

Dans la droite ligne de notre plan Aigle Positive Impact, ce bilan était clé pour définir les axes principaux de réduction de nos émissions.

Un de notre premier travail d'analyse a été de comprendre et de mesurer l'impact carbone de notre usine localisée en France, puis d'identifier les postes d'émissions les plus importants afin de construire notre plan d'actions pour la réduction carbone de ces postes. Le résultat de cette analyse est de **95 139 tonnes équivalent CO<sub>2</sub>**.



- **Le poste majoritaire : 78%** des émissions GES proviennent de nos achats de produits finis textiles/chaussants et achats de matières premières ;
- **Les 2 postes minoritaires** sont **la consommation d'énergie et les transports**.

# PLAN À 10 ANS DE RÉDUCTION DE NOS ÉMISSIONS

Une fois le bilan et travail d'analyse effectué, Aigle a défini un plan d'amélioration sur l'ensemble de la chaîne de valeur et cible une diminution à hauteur de **- 46 % de ses émissions d'ici 2030**. Ce plan d'amélioration est construit et validé en partenariat avec **La Fondation GoodPlanet**.

**Les grandes lignes de cette stratégie carbone ont été détaillées en 2021 et seront mises en œuvre sur 10 ans – avec des objectifs de réduction chaque année.**

Les 3 grandes actions sur lesquelles nous concentrons nos efforts pour la réduction de notre empreinte carbone sont :

1. Un travail sur la **collection produit** pour encourager l'achat de matière première à faible impact carbone ;
2. Une attention particulière à la gestion de nos **transports** et de notre **logistique** ;
3. Une attention particulière à nos **consommations d'énergie**.

---

## Pour aller plus loin

Courant 2023, un nouveau bilan carbone 2022 sera réalisé pour piloter et mesurer notre progression : 68 % de produits éco-conçus dans la collection automne-hiver 2022, et une ambition de 100 % en 2028.

# POUR RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE CARBONE, UN TRAVAIL DE FOND SUR NOTRE CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET NOTRE TRANSPORT

---

Pour parvenir à l'objectif de -46 % de réduction carbone d'ici 2030, Aigle a renforcé en 2021 la transformation menée activement dans ses modèles de consommation et de distribution.

## MAÎTRISER ET ASSURER LE SUIVI DE NOS CONSOMMATIONS ÉLECTRIQUES

La maîtrise de l'énergie et de nos consommations en France est un sujet que nous suivons depuis toujours pour des raisons écologiques et financières.

Ainsi, nos équipes Infrastructure et Maintenance assurent la vérification et le suivi régulier de nos installations dans une démarche de prévention.

Aigle s'est engagé ces dernières années sur l'optimisation de son process et sur l'amélioration de sa qualité par la mise en place d'un éclairage d'intérieur plus performant de technologie LED intelligent. Ce dispositif est maintenant déployé à 90 % dans l'atelier de fabrication les travaux engagés ont bénéficié d'une prime CEE.

Dans le cadre de la réduction et du pilotage des consommations d'énergie, pour toutes les opérations de maintenance préventive et curative, les éléments remplacés sont obligatoirement des équipements d'une nouvelle technologie moins consommatrice (ex : luminaire tube fluorescent par luminaire LED).



Dans la continuité des audits engagés sur les réseaux d'énergies, en 2021 a eu lieu un audit de l'état du réseau gaz pour cibler les zones de faiblesse et déployer une maintenance préventive.

Pour aller plus loin, Aigle s'est engagé sur la recherche et la mise en place d'une politique de Facility Management sur les énergies livrées et produites.

Sur le site de production :

- Les consommations d'électricité et de gaz sont similaires sur les années de production hors confinement 2021 vs 2019
- On observe sur 2021 une baisse de la consommation d'eau, celle-ci est due à la mise hors service des fontaines de distribution d'eau.

Sur le siège social, le présentiel du personnel en 2021 correspond à l'augmentation de la consommation électrique.

<b>Consommations énergétique du site de production</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
Électricité (MW/h)	3 697	3 436	3 878
Gaz naturel (MW/h)	7 233	6 145	7 394
Fuel (L)	24 756	19 390	23 988
Eau (m <sub>3</sub> )	13 005	13 923	11 862

<b>Consommations énergétique des magasins</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
Électricité (MW/h)	995	808	842
Gaz naturel (MW/h)	24	19	15

<b>Consommations énergétique du siège social</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
Électricité (MW/h)	180*	78	88



### Indicateur de performance

Consommations électricité France (Site Industriel + Siège + Boutiques) sont similaires sur des années d'exploitation pleines **4808 MW/H en 2021** vs 4872 MW/H en 2019

L'année 2020 n'est pas prise en référence en raison des périodes de confinement Covid-19



### Pour aller plus loin

Atteindre 50 % d'énergie renouvelable d'ici 2025 et 100 % d'ici 2030 pour nos opérations en propre.

\*Consommation de l'ancien siège social à Boulogne Billancourt

# TRANSPORT ET LOGISTIQUE

**L'empreinte carbone des transports de Aigle représente 5 % des émissions totales de l'entreprise. Les émissions dues au fret aérien** sont majoritaires en émission alors que l'aérien est le moyen de transport le moins utilisé. Le fret aérien est 100 à 500 fois plus émissif que le fret maritime par tonne/km.

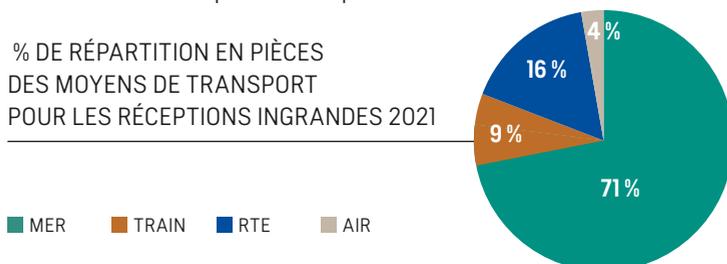
Afin de limiter au maximum les kilomètres parcourus, les produits Aigle en provenance de fournisseurs asiatiques à destination des marchés asiatiques sont gérés en flux directs. Les achats réalisés pour les marchés européens sont centralisés sur l'entrepôt localisé en France, à Ingrandes, à côté de notre usine. Cette centralisation permet de consolider, pour chaque client, aussi bien les commandes de produits textiles ou chaussants et quels que soient les pays d'origine. Cette consolidation optimise le transport aval par un meilleur remplissage des moyens de transport.

## ■ FLUX AMONT

Concernant les émissions de gaz à effet de serre, le transport amont (Flux fournisseur vers Ingrandes) est le plus générateur de CO<sub>2</sub>. Afin de réduire notre empreinte sur l'environnement, nous maximisons le recours au transport par bateau, moyen le moins polluant par distance parcourue. Ci-dessous la répartition des moyens de transport pour le flux reçu à Ingrandes.

Sur l'année 2021, la part du fret effectué en aérien et en route a été réduite de près de 10 points au profit du transport maritime et du rail. La part de l'aérien la plus émettrice de gaz à effet de serre c'est la plus fortement réduite pour atteindre seulement 4 % des pièces réceptionnées.

% DE RÉPARTITION EN PIÈCES  
DES MOYENS DE TRANSPORT  
POUR LES RÉCEPTIONS INGRANDES 2021



## ■ FLUX AVAL

Le flux aval est lui moins émetteur de gaz à effet de serre du fait de la proximité de ses points de livraison. En effet, 74 % du volume expédié est à destination de la France (+1pt/N-1), quand 23 % (stable/N-1) sont à destination de l'Europe ou de pays proches que nous rejoignons en camion, et 3 % (-1pts/N-1) sont pour des destination lointaines que nos clients acheminent par Mer ou Air.



Pour aller plus loin

Objectif de ne plus avoir recours à l'aérien d'ici 2025

# POUR RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE CARBONE, UN TRAVAIL DE FOND SUR NOS COLLECTIONS DURABLES ET RESPONSABLES

---

---

Aigle souhaite apporter des solutions concrètes pour construire une mode plus durable, plus respectueuse de la planète et des populations. Connue pour la durabilité de nos produits, Aigle pérennise un modèle de production respectueux de l'environnement. Des pièces conçues avec l'envie sincère de créer un impact positif, et de protéger notre environnement pour continuer à en profiter sans compter. Au travers de nos collections et des fonctions support, nous nous efforçons de réduire l'impact environnemental, tout en nous assurant de répondre aux besoins de nos clients.

## LE CAOUTCHOUC MATIÈRE PREMIÈRE NATURELLE

Notre laboratoire localisé au sein de notre usine, a élaboré un mélange appelé « gomme », à partir de caoutchouc naturel, et dont la recette est tenue secrète depuis plus d'un siècle. Le caoutchouc naturel apporte des caractéristiques techniques indispensables, comme la robustesse, la résistance à l'abrasion, l'amorti et souplesse. La sève, matière vivante, est extraite de l'arbre appelé Hévéa par le biais d'un processus de récolte lent. L'arbre offre ½ verre par jour et par arbre de sève, qui se reconstitue naturellement. Un peu moins de 2 kg de caoutchouc sont nécessaires à la fabrication d'une paire de botte. Aigle a conscience de ce don de la nature et prend soin de cette matière jusque dans son procédé de fabrication.

L'arbre Hévéa n'est pas présent partout dans le monde, cet arbre a besoin d'un climat particulier pour se développer. Nos fournisseurs de caoutchouc naturel sont situés 100 % au Vietnam.



Nous avons étendu la diffusion de notre Code de Conduite des Partenaires Aigle à tous les acteurs de la filière caoutchouc naturel de notre manufacture. Deux de nos Traders sont certifiés FSC dans leur supply chain. Toutes les plantations avec lesquelles ils sont associés sont soit certifiées PEFC, soit éligibles à la certification FSC, soit certifiées FSC. Nos plantations répondent au RainForest Alliance de la Région garantissant la compliance Sociale, Environnementale & Sociétale.

### Pour aller plus loin

Nous contribuons au travers de nos partenaires, à garantir les bonnes conditions de travail, un revenu supplémentaire et un cadre de vie par le développement des cultures multiples au sein des champs d'hévéa. Nous souhaitons renforcer l'insetting (compensation carbone intégrée) & l'agroforesterie qui sont un support fort de la diversification des agriculteurs. En 2023, nous débuterons l'exercice de traçabilité sur la filière Hévéa des bottes négoce.

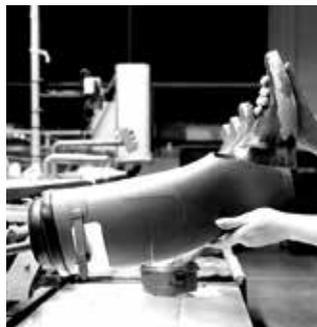
## LES BOTTES AIGLE : CIRCUIT-COURT & PRODUCTION LOCALE

Environ 70 % de nos bottes Aigle, en valeur, sont créées en France, à Ingrandes. Produire et consommer localement fait partie de notre ADN.

Si notre matière première naturelle, l'hévéa, provient de pays sources basés en Asie du Sud-Est (Vietnam), 100 % de nos partenaires sont européens dont 65 % sont français. Cela nous permet de limiter notre empreinte carbone en travaillant, dès que cela est possible, avec des partenaires proches de notre usine.

## NOTRE LABELLISATION « ORIGINE FRANCE GARANTIE »

Nous défendons un savoir-faire tricolore : notre manufacture historique est un véritable bijou dans lequel 200 maîtres bottiers confectionnent nos bottes chaque jour depuis 1853.



Les bottes fabriquées dans notre manufacture d'Ingrandes-sur-Vienne sont labellisées **Origine France Garantie** depuis 2016. Ce label, renouvelé avec succès en 2019 pour trois ans, nous permet de poursuivre notre engagement en faveur de la promotion du savoir-faire français.





### Indicateur clé de performance

Entre 76 % et 90 % du prix de revient de nos bottes réalisées sur notre site d'Ingrandes est sourcé en France en 2021 sur 4 références produits..



### Pour aller plus loin

Depuis septembre 2021, Aigle a relocalisé une partie de la production de la botte enfant dans sa Manufacture à Ingrandes, dans l'objectif de se rapprocher de sa clientèle européenne et de limiter les transports.

## UNE VOLONTÉ DE DÉVELOPPER DES COLLECTIONS ÉCO-RESPONSABLES

Un produit éco-conçu est un produit qui répond aux critères suivants :

- Matière principale : Minimum de 40 % de fibres durables
- Composant Durable : Plus de 50 % en poids sur l'ensemble du produit
- Doublure en matières durables uniquement si la matière principale est en matières durables
- Composition de rembourrage : 100 % de fibres durables
- Pour une fibre de même nature, Mélange non autorisée de fibre conventionnelle et durable sur un même composant. Pas plus de 5 % d'élasthanne sauf contraintes techniques
- Pas d'utilisation de Fibre Métallique sauf contraintes techniques
- Traitement déperlant : sans PCF

Nous avons identifié 3 leviers sur lesquels différentes actions ont été menées :

- Un **grade de qualité premium** assurant une durabilité de nos articles dans le temps
- Des **matières responsables** fabriquées à partir de fibres recyclées, biologiques ou respectueuses du bien-être animal
- Un produit fabriqué et sourcé dans de **bonnes conditions de travail et environnementales**

## ■ FAGUO

Conscientes de l'urgence climatique, Aigle et Faguo pensent la mode autrement. Ensemble, les deux sociétés ont imaginé une collaboration pour celles et ceux qui prennent autant soin de leurs vêtements que de l'impact sur l'environnement.

Une double action a été pensée pour réduire les émissions de CO2 : l'utilisation de matériaux recyclés et un arbre planté pour chaque vêtement confectionné afin de neutraliser les émissions.

Les forêts Aigle x Faguo sont créées en France à Saint-Laurent et à la Ferté-Imbault.

13 137 arbres ont été plantés au total.



## ■ Aigle adopte l'UPCYCLING

2 modèles de la saison FW21 ont été développés et fabriqués à partir de surplus de tissus de nos usines.

En réutilisant des éléments existants, on ralentit la production de nouveaux produits et leurs impacts environnementaux : usage de pesticide, consommations abusives en eau, traitements chimiques, pollution liée au transport..., tout comme on évite le gaspillage.

En faisant perdurer un vêtement, l'upcycling permet une mode durable et une consommation plus responsable.



## UNE VOLONTÉ D'INTÉGRER DES MATIÈRES DURABLES ET RESPONSABLES

### ■ TEXTILE EXCHANGE

Notre bilan carbone a mis en lumière qu'une part dominante de nos émissions de gaz à effet de serre provient de nos achats, notamment des achats de matières premières. En 2020, nous avons initié un travail de fond sur nos collections pour réduire notre impact carbone. Dans un premier temps, nous avons agi sur la sélection des matières en privilégiant des matières à base de fibres recyclées, des matières biologiques ou des matières respectueuses du bien-être animal, tout en préservant les performances attendues.



Depuis 2020, Aigle est membre de Textile Exchange, une organisation mondiale à but non lucratif qui certifie et garantit les matières responsables vis-à-vis de l'environnement. Utiliser des matières responsables certifiées permet aux marques de prendre le pas sur l'éco-conception de leurs produits. Textile Exchange

a un impact positif sur le climat en incitant les acteurs à utiliser des matériaux préférés dans l'industrie textile mondiale.

L'organisme Textile exchange a développé des programmes de certification, de plus en plus connus par les consommateurs :

- Coton : **GOTS, OCS**
- Polyester, polyamide : **GRS**
- Laine : **RWS**
- Duvet : **RDS**

Aigle sélectionne des matières certifiées par Textile Exchange pour le développement de ses collections éco-conçues. Dans cette logique, Aigle fait également évoluer son parc fournisseurs qui doit aussi répondre aux exigences de Textile Exchange. Ce changement vertueux permet à chacun de nos partenaires d'initier avec nous un changement positif pour l'environnement.



#### Indicateur de performance

**16 %** de notre collection SS21/FW21 utilise des fibres certifiées.



#### Pour aller plus loin

68 % de la collection FW 2022 sera éco-conçue, avec pour ambition 100 % en 2028.

### ■ LWG : LEATHER WORKING GROUP

LWG vise à développer et maintenir des protocoles qui évaluent aussi bien la performance environnementale que la conformité d'un point de vue santé et sécurité, des tanneries.



En 2021, Aigle confirme son adhésion à LWG et démontre son engagement à améliorer ses matières ainsi que leurs process vers une démarche plus respectueuse de l'environnement.

**37 % du cuir sur le chaussant est certifié LWG.**

Aigle sélectionne des matières certifiées suivant les standards internationaux pour le développement de ses collections écoresponsables. Ce changement

vertueux permet à chacun de nos partenaires d'initier avec nous un changement positif pour l'environnement.

### ■ RÉDUIRE NOS UTILISATIONS DE PFC

Les Per-fluorocarbures (PFC) sont des molécules hydrophobes pouvant être utilisées dans les apprêts des tissus imperméables ou déperlants. Considérées aussi comme Gaz à Effet de Serre (GES), nous avons pris la décision en 2016 de réduire l'utilisation des tissus contenant des PFC dans nos collections.



Tout en maintenant un niveau de déperleance élevé, la majorité de nos vêtements contre la pluie est désormais PFC « free » (= PFC0) et les PFC8 ayant eux été bannis.



### Indicateur clé de performance

Répartition des PFC en SS21/ FW21 sur les traitements imperméables (Water Repellent/WR) :  
58 % PFC0 – 42 % PFC6



### Pour aller plus loin

Aigle a l'ambition de proposer des collections 100 % PFC Free d'ici 2023.

## ■ RESPECTER LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

Aigle n'utilise plus de fourrure animale dans ses collections. Nos actions pour préserver le bien-être animal ne se limitent pas à l'abandon de la fourrure, elles portent également sur la laine et le duvet.



### Indicateur de performance

En 2021, 100 % de nos garnissages sont soit à base de polyester recyclé, soit à base de duvet et de plumes certifiés RDS.

La mise en place d'indicateurs pertinents permettra de mesurer l'évolution des quantités de pièces fabriquées dans des matériaux durables et responsables (ex : polyester recyclé, coton organique, duvet responsable, laine recyclée).

Le pilotage de notre plan d'action pour augmenter la part de ces quantités à court et moyen termes sera ainsi assuré.



### Pour aller plus loin

Nous maintenons le plan de transformation de nos collections afin d'affirmer la position de Aigle en tant que marque responsable (cf tableau ci-dessous).

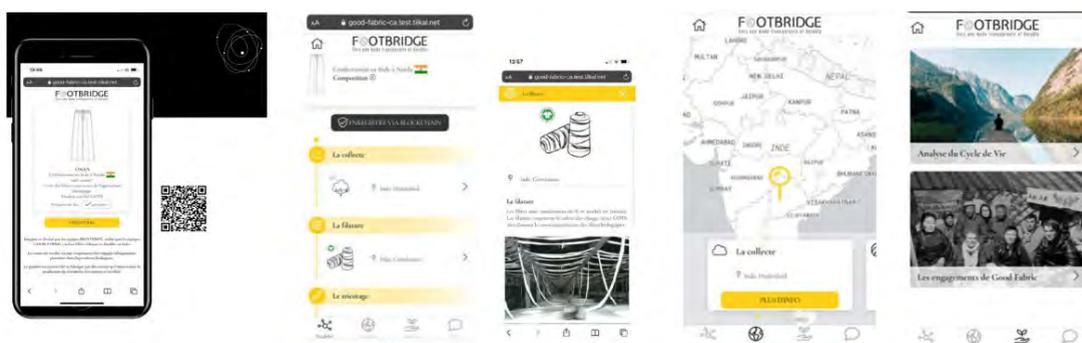
Actions	Objectif % 2021	Délai
Garnissage des parkas à base de fibres recyclées ou du duvet RDS	100 %	Collection Hiver 2021
Doublures en fibres recyclées	100 %	Collection Hiver 2023
Matières principales en fibres recyclées ou organiques	30 %	Collection Hiver 2023
Fournitures tissées personnalisées en fibres recyclées	100 %	Collection Hiver 2023

# UNE DÉMARCHE DE TRAÇABILITÉ PRODUIT ENTAMÉE

Dans l'alignement de nos ambitions Carbone et Positive Impact, Aigle opte pour la transparence avec FOOTBRIDGE. Désireux d'entretenir une relation de confiance avec nos consommateurs, Aigle lance le projet Traçabilité pour renforcer notre transparence sur la fabrication de nos produits et sur leur impact environnemental.

Si 55 références de la collection SS22 sont concernées, la totalité de la collection sera dotée d'un QR Code d'ici la fin 2023. Ce QR Code permettra aux consommateurs d'accéder à toutes les informations et étapes de fabrication de chaque produit. Ainsi qu'à l'analyse de cycle de vie en termes d'émissions carbone et impact sur la biodiversité liés à sa production.

À terme, cet outil sera le support de la note environnementale du produit.



## Pour aller plus loin

Fin 2023, nous ambitionnons d'avoir la totalité de notre collection POSITIVE IMPACT avec ce QR Code comme outil d'information sur l'histoire de chaque produit et sa note environnementale.

# POUR RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE CARBONE, UN NOUVEAU CONCEPT MAGASIN MODE & ENGAGÉ

---

---

Le 2 juin 2021 Aigle a inauguré son nouveau concept magasin boulevard des Capucines à Paris.

Une immersion au cœur de l'ADN même de la marque et du plan Aigle Positive Impact. Aigle prouve ses engagements à travers les choix de matériaux naturels et responsables : le bois, la roche, l'acier.

Le mobilier est composé à 99 % de matières recyclables, et est 100 % Made in Europe. Les cintres sont en herbe, fabriqués à la commande en Allemagne. Les mannequins sont recyclables et les supports PLV sont fabriqués en France, à la commande avec nos produits récupérés du service après-vente et autres chutes de tissu.

Comme dans les autres boutiques, des boîtes de collecte sont mises à disposition grâce à notre partenaire I:CO, dans le but d'offrir une seconde vie aux vêtements déposés !

En 2021, trois boutiques ont adopté le nouveau concept à Paris (Capucines, Boulogne, Le Marais) et un corner a ouvert à Hong-Kong.



# L'OPTIMISATION ET LA MAÎTRISE DE NOS SYSTÈMES DE PRODUCTION

---

---

## UN GRADE DE QUALITÉ PREMIUM

Depuis toujours la marque est engagée dans un processus de qualité, qui est perçu et reconnu par nos consommateurs. L'étude IFOP menée en France en 2021 sur un échantillon représentatif de 1 201 personnes montre que la qualité/durabilité est le critère n°1 de choix des consommateurs Aigle.

Les plans de contrôle ont été renforcés tant au niveau de la qualité de fabrication que de la performance des matières :

- Les critères d'acceptation d'une production ont été maintenus en 2021 avec nos fournisseurs qui ont adapté leurs méthodes de contrôle sur leurs lignes de fabrication. AQL (Acceptance Quality Level) 1,5 / 2,5 (vs 2,5 / 4 en 2019).
- Des « Tests packages » ont été définis par catégorie de produits afin de tester la résistance des matières ainsi que leur performance technique et leur conformité aux réglementations.
- Concernant nos bottes, afin de garantir une utilisation optimale à nos clients, chacune d'entre-elles subit un test manuel d'étanchéité.



### Indicateur clé de performance

Taux de retour (AI – EMEA).  
**0,25 % en 2021** vs 0,21 % en 2020.

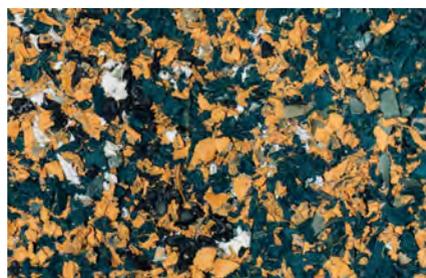
# ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET GESTION RESPONSABLE DES DÉCHETS

Chez Aigle, nous valorisons nos déchets et contribuons au recyclage de nos produits sur notre site d'Ingrandes.

Pour optimiser la gestion des déchets dans le cadre de sa production, Aigle suit mensuellement leur quantité par type de traitement (déchets enfouis, incinérés, recyclés).

Sur l'exercice 2021, 37,6 % des déchets produits sur notre site industriel d'Ingrandes-sur-Vienne a été valorisé. Cette baisse significative s'explique par nos déchets de caoutchouc cru sans doublure qui sont en attente de filière depuis 3 ans. Nous recherchons toujours une filière pour valoriser ces déchets.

En 2020, nous avons trouvé une filière pour transformer nos déchets de caoutchouc vulcanisé sans doublure textile par un procédé de granulation pour être transformés en sous couches d'aires de jeu, mais n'avons pas eu besoin d'activer cette filière.



## Indicateurs clés de performance

Pourcentage de déchets valorisés du site de production : **37,6 % en 2021** (53,6 % en 2020 ; 51,1 % en 2019).

Tonnage total de déchets du site de production : **603,90 tonnes en 2021** (532,56 tonnes en 2020).



## Pour aller plus loin

En 2021 nous avons mis en place le recyclage des masques et des gobelets carton avec Versoo afin de développer une économie circulaire et transformer nos déchets en seconde vie.

## UNE PRODUCTION ÉCO-RESPONSABLE

Notre système de production de bottes en France a été conçu pour être responsable.

Notre matière première, le caoutchouc, est une matière naturelle, et son processus de récolte est lent et minutieux. Dans le respect de cette ressource, nous avons optimisé son utilisation en réduisant au maximum la perte et les déchets. Notre processus de récupération des chutes permet de récupérer le caoutchouc non vulcanisé et également des doublures.

Ainsi, sur les modèles standards de bottes, produits en grande quantité, le taux de matière recyclée oscille entre 30 et 35 %.

Afin de limiter notre consommation de matières premières, nous pratiquons le recyclage d'une partie de nos déchets en interne, et tout au long de la chaîne de production : 89,8 % du caoutchouc « non vulcanisé » est réutilisé, sans perdre ses propriétés.

Elles sont par la suite directement réintroduites lors de la première étape de mélangeage des différents ingrédients nécessaires à la préparation de la gomme. Celle-ci servira ensuite à concevoir les différentes parties de la botte, notamment la tige et les renforts. Les chutes de doublure composées de caoutchouc non vulcanisé et de tissu sont, quant à elles, préalablement broyées et réduites en confettis, puis réinjectées dans une gomme spécifique destinée à réaliser des semelles premières.

Voici un schéma valorisant l'utilisation de caoutchouc recyclé sur une botte :

- Dans nos tiges
- Dans nos renforts (matière recyclée à + de 80 %)
- Dans nos premiers caoutchoucs
- Dans certaines de nos semelles



# DES ACTIONS CONCRÈTES POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

---

---

Parce que la nature est notre terrain de jeu, Aigle est une entreprise mobilisée dans la protection de l'environnement et de la biodiversité. Cet engagement se traduit concrètement par son soutien à la Ligue de Protection des Oiseaux et à la mise en place d'une permaculture sur le site de sa manufacture à Ingrandes-sur-Vienne.

## SOUTENIR LA PROTECTION ET LA SAUVEGARDE DES AIGLES EN FRANCE



L'aigle est l'animal totem et le symbole de notre marque. Ces 7 espèces présentes en France sont menacées d'extinction sur notre territoire.

Depuis 2017, Aigle est partenaire de la LPO et a renouvelé en 2020 son contrat de 3 ans, jusqu'en **2023**. Nous portons ensemble un projet visant à permettre aux experts des aigles de se mettre en action sur le terrain, pour sensibiliser, prévenir et guérir ces espèces.

**Cet engagement permet un soutien global des 7 espèces d'aigles en France** ainsi que des programmes de protection spécifiques mis en place depuis 2018. Sans ces actions, la sauvegarde ne serait pas possible à ce niveau de suivi et d'actions de préservation en France.

### ■ BILAN DE L'ANNÉE DE NOTRE ENGAGEMENT

#### Sauvegarde des espèces

Notre soutien et financement du **Réseau National Aigle Royal** en France, permet le comptage, le suivi et la sauvegarde des couples d'aigles royaux en France. Relancé en 2018, grâce à notre partenariat, le réseau permet l'observation et une meilleure connaissance de la présence de ces espèces sur l'ensemble du territoire. Chaque année, le nombre de couples observés augmente permettant ainsi un plan d'action adapté dans le maintien de cette espèce en France.

La relance de ce réseau, réparti sur l'ensemble du territoire, permet notamment de mieux surveiller les couples d'aigles royaux et ainsi d'avoir une meilleure connaissance de l'évolution de l'espèce. Ce réseau suit plusieurs indicateurs : les couples cantonnés, les couples suivis, les couples reproducteurs, les jeunes à l'envol ainsi que le nombre de surveillants.



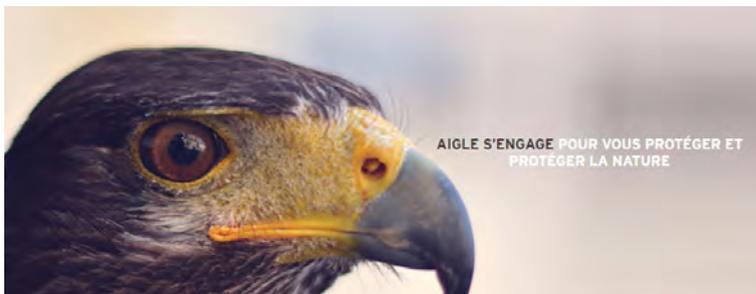
## Indicateur de suivi

En 2021, 14 individus (12 Circaètes Jean le Blanc et 2 Aigles Royaux) ont été pris en charge.

### Autres actions grâce à notre partenariat :

- Soutien et financement des centres de soins, afin de récupérer les aigles blessés, de les soigner puis de les relâcher, lorsque cela est possible.
- Suivi et maintien du protocole « Vigilance Poison » en France pour les 7 espèces d'aigle, permettant des analyses biologiques pour mieux comprendre les raisons des décès.
- Suivi et maintien du protocole « Electrocutation/Percussion » avec ENEDIS & RTE pour limiter l'impact des lignes électriques, permettant un plan d'action dédié.
- En septembre 2021 : Stand Aigle X LPO au congrès l'Union Internationale de la Conservation de la Nature, l'une des principales ONG consacrées à la conservation de l'environnement. Tous les quatre ans, le Congrès mondial de l'UICN se réunit pour définir les priorités et guider les actions de conservation et de développement durable.
- En novembre 2021 : un article sur notre partenariat dans la revue Rapaces de France.

Grâce à notre partenariat, nous participons au financement du Plan National d'Actions pour la sauvegarde du **Balbuzard Pêcheur** et du **Pygargue à Queue Blanche**. Ce plan permet pendant 10 ans de mener une protection totale de ces deux espèces par l'ensemble des acteurs territoriaux (associations, parcs nationaux, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage...) en France.



### Supports de communication et de pédagogie :

- Déploiement d'un casque virtuel
- Le site et la présentation de notre partenariat
- 8 lettres d'information mensuelles
- 1 dépliant et des kakémonos d'identification Aigles

### Pour aller plus loin

Nos actions prévues pour l'année 2022 : mise en Refuge LPO de notre jardin de l'Atelier57 pour y préserver la nature et améliorer la biodiversité.

# LE PROJET DE PERMACULTURE SUR NOTRE SITE INDUSTRIEL À INGRANDES

Après une première étape observation fin 2019, nous avons planté, sur les principes de la permaculture, les premières graines de notre jardin collectif tout au long de l'année 2020 sur notre site d'Ingrandes.

En 2021, le groupe de volontaires s'est étoffé de 3 nouveaux salariés (2 femmes, 1 homme), portant le groupe de volontaires à 7 personnes.

Le début d'année a été marqué par la plantation de 50 arbres fruitiers et d'ornement, avec la participation exceptionnelle d'autres collègues. Ces arbres ont pour fonction de protéger le potager des vents du Nord, de développer la biodiversité animale et végétale, mais aussi de produire une multitude de fruits, ainsi qu'un lieu de pause ombragé pour les salariés.

Des structures ont été installées pour répondre aux besoins constatés par le groupe :

- 60 m de ganivelle (clôture en bois made in local), tout autour du potager, afin de protéger les cultures des lapins
- un récupérateur d'eau de pluie pour l'économie d'eau et l'arrosage du verger
- des panneaux d'ardoise pour nommer les plantes de façon esthétique, et répondre à la curiosité des visiteurs
- un abri de jardin pour faciliter la logistique et les rencontres

Accompagné de nouveaux salariés, le groupe a planté en novembre dernier une mini-forêt offerte par l'entreprise Faguo. Cette plantation très dense permet une croissance rapide des arbres, elle a pour but également de protéger des vents d'ouest et d'accueillir la biodiversité.

En 2022, l'équipe et les salariés volontaires continueront à mettre en pratique les principes de la permaculture en développant les interactions (création d'un compost, mise en place d'une haie sèche avec le branchage mort au sol, conception d'une mare...), tout en apportant de l'esthétisme au jardin pour le bien-être de chacun au cœur de l'entreprise.



## Indicateur de suivi

7 bénévoles, 50 arbres  
fruitiers et d'ornement

# ENJEUX SOCIÉTAUX

**SENSIBILISER ET AGIR POUR DEMAIN**



# LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : UNE MISSION COLLECTIVE

---

---

L'aventure Positive Impact de Aigle est marquée par un puissant volontarisme. Et nous sommes convaincus que cette détermination doit se vivre **collectivement**. Nous ne pourrions pas répondre seuls aux problématiques émergentes - notamment à celles liées à la consommation dans le secteur de la mode et à la mise en place d'une économie circulaire. Pour rendre concret le rêve d'une mode plus durable, et en écho à notre raison d'être - "**Permettre à chacun de vivre pleinement des expériences sans laisser d'autres empreintes que celles de ses pas**" - nous devons développer notre collaboration avec **nos clients et nos utilisateurs**, solidifier nos **partenariats**, renforcer nos liens avec les **acteurs locaux**, construire des **alliances nouvelles** et faire vivre nos **engagements communs**.

L'année 2021 a été marquée pour Aigle par de nouvelles **collaboration**. Ces travaux nous permettent d'affirmer nos engagements en matière de développement durable, de renforcer nos méthodologies et de contribuer à un impact collectif.

## NOS ENGAGEMENTS INSTITUTIONNELS

Afin de placer l'action de Aigle dans un effort global nécessaire pour atteindre l'objectif de limiter le dérèglement climatique, notre entreprise s'est alliée à plusieurs initiatives pour agir collectivement et avoir un maximum d'impact.

### ■ FASHION PACT

En juin 2020, Aigle s'est engagé aux côtés des signataires de l'initiative Fashion Pact. Lancé en août 2019 lors du G7 de Biarritz, le Fashion Pact a pour objectif de réunir tous les acteurs de la mode et du textile et de définir des objectifs communs autour de trois enjeux pour réduire l'impact environnemental de leur secteur : le climat, la biodiversité et les océans.

Les membres du Fashion Pact se retrouvent régulièrement pour échanger sur des thématiques concrètes liées aux changements climatiques et aux solutions opérationnelles. Cette série d'engagements à vocation à être déclinée en actions par chaque entreprise.

## LES SIGNATAIRES

ADIDAS - AIGLE - ALDO GROUP - ASICS - AUCHAN RETAIL - BALLY - BESSON CHAUSSURES - BESTSELLER -  
BONAVERI - BURBERRY - CALZEDONIA GROUP - CAPRI HOLDINGS LIMITED - CARREFOUR - CHANEL - CHLOE -  
CELIO - DAMARTEX GROUP - DCM JENNYFER - DECATHLON - DESIGUAL - DIESEL - EL CORTE INGLES - ERALDA -  
ERMENEGILDO ZEGNA - EVERYBODY & EVERYONE - FARFETCH - FASHION3 - FUNG GROUP - GANT -  
GROUPE GALERIES LAFAYETTE - GAP INC. - GEOX - GROUPE BEAUMANDIR - GROUPE ERAM - GROUPE ETAM -  
GROUPE IDKIDS - GROUPE ROSSIGNOL - GRUPPO ARMANI - HANS BOODT MANNEQUINS - HØM GROUP - HERMES -  
HERNO - HOUSE OF BAUKJEN - INDITEX - KARL LAGERFELD - KERING - KIABI - LACOSTE - MANGO -  
MATCHESFASHION.COM - MONCLER - MONOPRIX - NIKE - NOABRANDS - NORDSTROM - PAUL & JOE -  
PRADA S.P.A. - PROMOD - PUMA SE - PVH CORP. - RALPH LAUREN - RUYI - SALVATORE FERRAGAMO -  
SELFRIDGES GROUP - STELLA MCCARTNEY - TAPESTRY - TENDAM

### ■ DANS LE CADRE DU FASHION PACT, AIGLE S'EST ENGAGÉ À :

- **Réduire de -30 % ses gaz à effet de serre** d'ici 2030 (Quand Aigle a décidé d'aller encore plus loin et de réduire ses GES de -46 % d'ici 2030).
- **Soutenir des forêts** gérées durablement d'ici 2025 et lutter contre la déforestation,
- **Éliminer d'ici 2025 les emballages plastiques inutiles** en B2C et en B2B d'ici 2030,
- **Remplacer au moins la moitié des emballages plastiques** restant par du 100 % recyclés en B2C d'ici 2025 et d'ici 2030 en B2B,
- **Atteindre 25 % de sourcing de matières premières à faible impact** d'ici 2025 (nos matières premières clés sont à faible impact climatique (ex : bio, régénérative, durable, etc.),
- **Atteindre 50 % d'énergie renouvelable d'ici 2025** et 100 % d'ici 2030 dans leurs propres opérations,
- **Soutenir des actions en faveur de la biodiversité** d'ici fin 2021.

### ■ ACCORD DE PARIS ET CCNUCC

L'Accord de Paris est une initiative des Nations Unies qui rassemble 197 pays pour lutter contre le changement climatique. Ratifié en 2016 par la France, il vise à maintenir le réchauffement climatique en-dessous de 2°C par rapport à l'ère préindustrielle, afin de limiter les perturbations du système Terre.

Les entreprises s'engagent en signant une Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques alignée avec les principes de l'Accord de Paris. L'objectif ultime de cette convention est de stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre « à un niveau qui empêche toute perturbation induite par l'homme du système climatique ». Aigle est signataire depuis juillet 2020 et s'engage comme les autres marques à réduire d'au moins 30 % ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030.

## Pour aller plus loin

Pour aller encore plus loin, Aigle s'est engagé à réduire ses émissions de **46 % d'ici 2030**.

### ■ UN GLOBAL COMPACT

Le Pacte mondial (Global Compact en anglais) est une initiative des Nations Unies lancée en 2000, qui vise à inciter les entreprises du monde entier à adopter une attitude socialement responsable et à intégrer et promouvoir plusieurs principes relatifs aux droits de l'homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

La signature du Pacte mondial est une démarche volontaire de la part de Aigle qui a rejoint le mouvement en octobre 2020. Les entreprises adhérentes s'engagent à progresser chaque année dans chacun des 4 thèmes du Pacte mondial et à remettre un rapport annuel appelé Communication sur le Progrès (COP). Ces 4 thèmes regroupent les 10 principes illustrés ci-dessous :



# DES ENGAGEMENTS PARTAGÉS AVEC NOS FOURNISSEURS ET NOS PARTENAIRES

---

---

La marque Aigle souhaite laisser un impact positif autour d'elle. Puisque chaque geste compte, elle s'engage en choisissant avec soin ses fournisseurs et partenaires.

## NOTRE CODE DE CONDUITE AIGLE

Chez Aigle, acheter durable et responsable implique de favoriser les bonnes pratiques en termes d'éthique et de droits humains. Des critères d'exigence et de transparence ont été définis et sont appliqués en interne comme chez nos partenaires.

Le code de conduite des Partenaires Aigle est aligné avec les 10 principes universellement reconnus du pacte Global Compact des Nations Unies. Il est diffusé auprès de tous nos partenaires et fournisseurs afin d'encadrer l'ensemble de nos achats de produits finis, ainsi que nos achats de matières premières pour nos bottes fabriquées dans notre manufacture.

En parallèle de cette démarche, Aigle défend un comportement d'achat auprès de ses collaborateurs qui s'engagent, au travers d'une charte interne, à lutter contre la corruption et le conflit d'intérêt.



### Indicateur clé de performance

92 % en 2021 de signatures  
de notre code de conduite  
par nos fournisseurs. (= 2020).



### Pour aller plus loin

En 2022 notre code de conduite devient  
La Charte Éthique. Nous nous engageons  
à la faire signer par 100 % de nos  
fournisseurs et partenaires d'ici 2023.

## RÉALISATION DE NOS AUDITS SOCIAUX

Depuis 2019, Aigle est membre de l'association ICS, pour principalement évaluer les conditions de travail chez ses fournisseurs et les accompagner dans une démarche de progrès.

ICS, « **Initiative for Compliance and Sustainability** » est une initiative multisectorielle qui a pour objet l'amélioration des conditions de travail dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. ICS est composée de 48 enseignes de détail dans les secteurs économiques du textile, de la chaussure, des produits électroniques, de l'alimentaire et de l'ameublement.

ICS permet aux sociétés membres de collaborer avec des outils partagés, de mutualiser les audits, et ainsi de contribuer à réduire le nombre d'audits simultanés dans les usines. Les membres de l'ICS partagent leurs connaissances et leurs meilleures pratiques.

**Les usines sont auditées sur la base de 9 critères :**



Les audits sociaux ont débuté fin 2019 chez nos fournisseurs de produits finis.

À l'issue d'un audit, un score composé d'une lettre suivie d'un pourcentage est attribué au membre. Cette note est découpée comme suit :

- Lettre (A – E) = criticité des non-conformités observées
- Pourcentage = pourcentage de réponses conformes au standard.

Notre parc fournisseurs évolue selon nos besoins. Pour cela, des audits sont initiés dans les usines avec lesquelles Aigle démarre un nouveau partenariat, pour nous assurer que nos partenaires respectent la conformité de nos standards.

Aigle a souhaité aller encore plus loin dans le choix de ses fournisseurs en utilisant la note attribuée aux usines comme critère d'évaluation et de référencement des fournisseurs.



### Indicateur clé de performance

**56 %** de fournisseurs rang 1 audités évalués B selon le rating ICS (vs 45 % en 2020).

Nous avons pour objectif d'auditer 30 % des rangs 2 sur 2022.

## NOS PARTENAIRES

### ■ LA CASERNE



À la fois incubateur, lieu de vie et de rencontre, résidence pour jeunes créateurs, la Caserne est soutenue par Aigle depuis 2021.

Une renaissance pour cette ancienne caserne de pompiers du 10<sup>e</sup> arrondissement. Ici, des marques occupent des bureaux ou des mini-studios et un pop-up store met la seconde main à l'honneur.

Pour accueillir ceux qui font la mode de demain comme ceux qui la porteront, Aigle permet notamment à la Caserne de proposer un rooftop végétalisé par Aigle avec MERCI RAYMOND, les jeunes pousses de l'agriculture urbaine qui collaborent avec Aigle depuis 2020.

Véritable poumon vert perché sur les toits, cet espace invite à la créativité, à la contemplation et à la découverte.

Notre partenariat avec La Caserne inclut plusieurs projets au cours de l'année et pour les années à venir :

- Des master classes et prises de parole de notre CEO, lors des différents talks autour de l'éco responsabilité dans l'industrie du textile.
- Des rassemblements avec nos partenaires sur le roof top
- Une participation à des workshops de La Caserne
- Le développement d'une collection capsule d'upcycling en collaboration avec l'école Marie Laurencin tout au long de l'année 2022.



### ■ CONSCIOUS FESTIVAL

Le Conscious Festival est l'un des premiers événements qui a eu lieu à La Caserne, du 24 au 26 septembre 2021. Après des éditions à Londres, Singapour ou Hong Kong le festival a fait escale dans le 10<sup>e</sup> arrondissement de Paris avec différents talks - dont certains avec notre CEO Sandrine Conseiller, un village dédié à la seconde main, un food market végétalien et des ateliers autour de la mode durable. Un pop-up store Aigle était également disponible, avec une sélection de modèles de seconde main ainsi qu'une présentation des étapes de fabrication d'une botte.

### ■ MERCI RAYMOND

À travers une approche réfléchie et écoresponsable, Aigle et Merci Raymond se sont associés pour créer un écrin de verdure.

Composé de plus de 250 plantes, un jardin suspendu favorise l'apprentissage des plantes tinctoriales utilisées pour les teintures naturelles, améliore la biodiversité en ville et apporte des saveurs particulières aux plats et boissons servis sur le rooftop.

Véritable poumon vert perché sur les toits, cet espace invite à la créativité et à la contemplation... Ainsi qu'à la découverte, puisque les fameuses bottes en caoutchouc Aigle y seront disponibles.



Aigle soutient également financièrement Merci Raymond, en reversant 10 % de ses bénéfices lors des ventes privées et avant premières soldes sur e-shop et retail en 2021.

## ■ TILLI COUTURE

Depuis 2021, dans le cadre du plan Aigle Positive Impact, nous avons créé un partenariat avec TILLI COUTURE.

T I L L I

Tilli est le premier service de couturiers à domicile. Du simple jean troué ou trop long, à la robe fétiche qui aurait besoin d'un petit coup de jeune, TILLI est le parfait allié pour retoucher, réajuster ou transformer sa garde-robe, le tout en vivant une expérience personnalisée et humainement riche !

Tout d'abord, nous avons proposé plusieurs ateliers live dans 4 de nos boutiques (Capucines Paris, Lyon, bordeaux, Nantes), pour la rentrée des classes, ainsi que pendant la RRRR Week et la Green Week. Une couturière/brodeuse de Tilli est présente toute la journée et anime la table « Aigle Positive Impact ». Des retouches simples sont proposées et offertes aux clients sur leurs vêtements Aigle uniquement : boutons, zip, changement de passant, couture décousue...

Des sweats gris classiques à col rond Tealer peuvent aussi être brodés à la main dans le but d'UPCYCLER les sweats. Les sweats Tealer brodés sont proposés par la suite sur notre site Second Souffle.

Enfin, fin 2021/début 2022, le service de retouche TILLI COUTURE sera proposé dans 12 de nos boutiques parisiennes.

Pour aller plus loin : nous souhaitons en 2022 continuer à régulariser ces ateliers, afin qu'ils deviennent un véritable rendez-vous pour nos clients.

## ■ I:CO

Depuis Octobre 2020, Aigle est partenaire de I:CO.



I:CO, abréviation de I:Collect, offre une solution pratique et efficace pour lutter contre le gaspillage textile. I:CO collecte, tri, réutilise et recycle les vêtements et chaussures usagés collectés par les marques partenaires. Il soutient la transition vers une industrie de la mode plus circulaire, capable de réutiliser les ressources, d'accroître l'engagement des consommateurs et préserver l'environnement

À ce jour, nous avons 25 points de collecte Aigle, entre nos boutiques et nos sièges, équipés de box de collecte pour donner une seconde vie à tous types de vêtements et chaussures usagés grâce à I:CO.



### Indicateurs de performance

En 2021, Aigle a collecté **1070 kg** de textile. Chaque vêtement ou paire de chaussures est trié à la main en respectant la hiérarchie de gestion des déchets : réutilisation avant recyclage. Les articles collectés ont une nouvelle vie en tant que biens d'occasion ; ceux qui ne peuvent pas être reportés sont recyclés pour devenir de nouveaux produits. En 2022, 67 points de collecte Aigle seront disponibles pour nos clients et collaborateurs.

## ■ GOODPLANET

### 1. Accompagnement stratégique et opérationnel pour la réduction de notre impact carbone

FONDATION  
**GoodPlanet**

GoodPlanet accompagne Aigle sur divers projets RSE, dont l'objectif est de traduire notre stratégie en actions opérationnelles. Un état des lieux des émissions de GES répertoriées dans notre bilan carbone nous a permis d'identifier ensemble des actions stratégiques pour réduire notre empreinte carbone, sur des indices de temps plus ou moins long. Dès l'année 2020, nous avons commencé à mener des actions associées à un calcul précis de baisse de notre empreinte carbone sur la base de changements opérationnels.

Afin de confirmer notre engagement de réduction carbone de -46 %, nous avons officialisé notre engagement auprès du Science Based Target initiative en mai 2021 (SBTi).

### 2. La sensibilisation de nos collaborateurs au Positive Impact

Le plan #AiglePositiveImpact qui est au cœur de notre stratégie d'entreprise, est porté par l'ensemble de nos collaborateurs.



Afin de sensibiliser chacun aux sujets environnementaux et sociétaux, et développer en continu nos connaissances, Aigle propose des contenus pédagogiques.

La Fondation GoodPlanet déploie différents programmes de sensibilisation auprès des entreprises sur ces sujets. En octobre 2021, elle a réalisé une visio-conférence participative auprès des équipes au siège et en retail pour Aigle. Dressant un portrait sur l'état de notre planète en matière d'écologie et de droits humains,

Cette expérience a aussi été l'occasion de revenir sur l'ensemble des projets à impact réalisés et avancés en 2021 chez Aigle, et ceux à venir pour poursuivre notre transformation.

## ■ ALLIANCE POUR LA CONSERVATION DU JAPON

Aigle est partenaire de l'Alliance pour la Conservation du Japon, organisation environnementale. En collaboration avec d'autres marques du secteur de la mode, nous sensibilisons à la préservation de la nature. Les membres de l'association sélectionnent et soutiennent plusieurs initiatives qui mènent des activités de conservation de l'environnement.





Aigle Japon devient partenaire officiel des parcs nationaux en accord avec le ministère de l'environnement pour promouvoir le parc national Aso kuju à Kumamoto. Ce partenariat vise à aider les personnes au Japon et à l'étranger à mieux comprendre les efforts de préservation de l'environnement naturel et à revitaliser les zones abritant les parcs nationaux du pays.

#### ■ Aigle HONG KONG x WWF : du bénévolat à Mai Po

Pour la Journée de la Terre, les collaborateurs d'Hong-Kong & l'influenceur Manson Chung ont pu participer à une action de protection de la biodiversité à la réserve naturelle de Mai Po\* le 13 avril.

Cette activité bénévole, en partenariat avec WWF, consistait à éliminer les espèces envahissantes dans la zone humide autour des palétuviers.



Une initiative pour encourager à adopter un comportement de vie écologique !

#### ■ Aigle HONG KONG x MASKON

À l'occasion du French May Arts Festival, Aigle Hong Kong promeut le « Made in France » en collaborant avec MaskOn., une marque originaire de Hong Kong, en produisant des masques « Aigle x MaskOn. mask » en édition limitée.



Les deux marques s'associent pour promouvoir l'héritage de l'artisanat et le développement de la créativité locale qui mettent en œuvre conjointement le plan Aigle Positive Impact. En mai 2021, une exposition photo a eu lieu dans trois boutiques MaskOn., retraçant l'histoire des deux usines situées à Ingrandes et à Hong Kong.

\*La réserve naturelle de Mai Po est connue comme le paradis des oiseaux d'Hong Kong. Ses marais de renommée internationale offrent un refuge hivernal à environ 90 000 oiseaux migrateurs de quelque 350 espèces différentes.

# SENSIBILISER NOS COMMUNAUTÉS À UNE MODE CIRCULAIRE

Dans la droite ligne de notre plan Aigle Positive Impact, nous œuvrons pour une mode responsable. Pour cela, nous sensibilisons nos parties-prenantes à l'**économie circulaire** et facilitons leur **passage à l'acte**, afin qu'ils ne jettent plus les vêtements qu'ils n'utilisent plus, pensent trop abimés ou passés de mode. Nous avons la conviction que nous ne changerons pas les comportements en pointant du doigt, mais en éveillant les consciences et en proposant des alternatives crédibles.

## RRRR CAMPAGNE FRANCE



Après une première participation en 2020 de Aigle à la campagne #RRR (Re-Pair, Re-Use, Re-Cycle) ayant mobilisé un peu plus de 100 marques et acteurs de l'économie circulaire, en 2021 c'est plus de 150 marques qui ont rejoint le mouvement cette année pour lutter contre la fast fashion. Cette année un nouveau R a fait son apparition, sensibilisant ainsi les consommateurs à la réduction du dressing avec des pièces plus qualitatives, plus durables : Re-Ducre

Cette campagne digitale a pour but la sensibilisation à l'économie circulaire et plus précisément à la réparation, la réutilisation des produits encore en état et le recyclage de ceux en fin de vie. Chaque marque s'est engagée à poster sur ses réseaux sociaux respectifs, des messages de sensibilisation.

Nous sommes fiers d'avoir contribué à une performance collective. En effet 55 % de la population française a été touchée par la campagne #RRRR (vs 31 % en 2020, 27 % en 2019). Plus de 36 millions de personnes touchées sur les réseaux sociaux ce qui représente +15 M de personnes touchées vs 2020.

Nous avons en parallèle mis à disposition dans nos boutiques des box de collecte de vêtement pour inciter nos consommateurs au recyclage tout en leur proposant via des ateliers de couture ou customisation de leur donner une seconde allure pour une seconde vie. En interne, nos employés se sont prêtés au jeu en participant à des ateliers gratuits de geste simple de couture avec Bobines et Combines.

## RRR CAMPAGNE JAPON



8 % des ventes de notre collection FW 2021 ont été reversés à **More Trees**, organisation de conservation des forêts, dirigée par le musicien lauréat d'un prix académique, M. Ryuichi Sakamoto.

Ce don a été utilisé pour les actions More Trees de conservation des forêts au Japon.

## SECOND SOUFFLE, NOTRE PLATEFORME DE SECONDE MAIN

Dans cette même démarche de sensibilisation à l'économie circulaire, Aigle a lancé en octobre 2020 une plateforme de seconde main, Second Souffle. Elle rend concrète nos actions en faveur de la réparabilité des produits, le recyclage des vêtements ou la réduction de l'empreinte carbone.

Aigle propose à ses clients de revendre les vêtements et bottes qui dorment dans leurs placards et de bénéficier de bons d'achat, valables sur Aigle.fr et sur Second Souffle. Chaque produit reçu par Aigle est nettoyé et reconditionné pour être immédiatement revendu sur la plateforme, et à prix doux. **Nos clients peuvent ainsi acquérir des produits Aigle à 30 ou 40 % du prix initial.**



Du savoir-faire aux matières utilisées, **la durabilité des produits et leur capacité à accompagner nos clients « pour tous les temps et pour longtemps » est au cœur de l'ADN de Aigle** depuis 1853.

Tout au long de l'année différents partenaires ont accompagné le pays localement dans la collecte et le recyclage des vêtements en Asie : REDRESS à Hong Kong et BING au Japon.

## NOTRE GREEN WEEK ET NOTRE POSITIVE FRIDAY

Au-delà de la fabrication de produits durables, notre impact direct, nous sommes engagés à participer à l'évolution des comportements de consommation, notre impact indirect. C'est le sens de l'initiative Positive Friday. Cette année encore chez Aigle, le black Friday, nous l'avons préféré engagé, un POSITIVE FRIDAY pour une mode responsable. En cette journée de grand gaspillage et



surconsommation, notre démarche est constructive : nous substituons l'ouverture de nos magasins par de la collecte de vêtements pour leur donner une seconde vie, nous fermons notre e-shop au profit de notre plateforme de seconde main, Second souffle. Une action qui illustre les engagements long-terme de Aigle, pris lorsque nous sommes devenus entreprise à mission en décembre 2020.

Nous avons mis en place la collecte dans nos magasins pour amener le consommateur à faire le tri dans ses placards et sensibiliser à l'économie circulaire, à une consommation plus durable et l'inviter à envisager de nouveau mode de consommation. Pour chaque vêtement et botte de la marque déposés en magasin est remis un bon d'achat, valable sur Aigle.fr et sur notre plateforme de seconde-main, Second Souffle. Nous avons fermé 48 boutiques et notre site web dans plus de 220 pays.

Nous avons également engagé nos collaborateurs en leur proposant un atelier de calcul de l'empreinte carbone animé par MyCo2.

Le bilan de la collecte pendant la semaine est de 1536 pièces en magasin et 70 pièces sur le site Second Souffle. Le trafic sur le site a augmenté de 52 % lors de cette semaine vs l'année dernière.



« Iconicity » présente dans 6 boutiques Aigle à Hong Kong et sur le site en ligne ont été reversés à Redress pour soutenir leur travail pour éliminer les déchets produits par l'industrie de la mode.

Cette même semaine nous avons poursuivi notre partenariat avec Redress Asia, une institution caritative à caractère public à Hong Kong. Du 24 novembre au 31 décembre, 3 % des ventes totales de notre Collection Capsule Automne-Hiver 2021

# ÊTRE SOLIDAIRE AVEC NOS DONNÉS ASSOCIATIFS POUR ACCOMPAGNER CEUX QUI EN ONT BESOIN

---

---

Aigle s'engage concrètement en travaillant auprès d'associations, en récoltant des fonds lors d'opérations solidaires.

## DONS DE BOTTES EN ALLEMAGNE

Suite aux conditions météorologiques inhabituelles en juillet 2021 en Allemagne, Aigle a fait don de **1023 paires de bottes** à des associations aidant les sinistrés dans les villages les plus touchés tels que Dernau et Ahrweiler.

## ARCAT

Arcat est une association de lutte contre le VIH/sida qui propose depuis 1985 un accompagnement global de personnes vivant avec le VIH et/ou une hépatite chronique, majoritairement isolées, fragilisées et en situation de précarité.

Chaque année, l'équipe pluridisciplinaire d'Arcat accompagne, conseille et oriente plus de 600 personnes afin de leur proposer un accès satisfaisant aux droits, aux soins et aux traitements. Arcat participe également à de nombreux groupes d'experts et mène des actions de sensibilisation, de prévention et de formation sur les problématiques liées au VIH et à la lutte contre les discriminations.

Créée en 1993 par Pierre Bergé, alors président de l'association et de la Maison Saint Laurent, la braderie solidaire LES CRÉATEURS ONT DU COEUR réunit les grands noms de la MODE, de la BEAUTÉ et du DESIGN qui s'associent à l'association Arcat dans son COMBAT. À chaque événement, des milliers d'articles sont vendus entre -50 % et -90 % du prix boutique.

L'intégralité des bénéfices de la vente permet à Arcat de pérenniser ses programmes en faveur des personnes vivant avec le VIH et/ou une hépatite. Par ailleurs, les recettes des CRÉATEURS ONT DU CŒUR sont mobilisées depuis 10 ans pour soutenir le Kiosque Infos sida / Checkpoint Paris, centre de dépistage du VIH et des IST et le futur centre de santé sexuelle communautaire pour l'Île-de-France, dédié aux publics LGBT+.

**En 2021 Aigle a donné 18 articles pour une valeur de 1 616 euros.**

## UN SOUTIEN PÉRENNE À DES ASSOCIATIONS LOCALES



L'association « **Atout Solidaire** » est un atelier de « customisation » et une boutique de vente de vêtements cédés par des partenaires industriels du textile. **Ce chantier d'insertion** a permis, en 2018, la concrétisation d'une vingtaine de contrats pour des femmes âgées de 21 à 61 ans.

En 2021, nous avons fait don de 1 021 pièces (vêtements, bottes, chaussures et accessoires).

Créée à l'initiative de bénévoles du Secours Catholique en 1993, l'**Association Fringuette** a pour objet de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté par l'accès à un emploi salarié.



L'association est conventionnée en qualité d'A.C.I. (Atelier et Chantier d'Insertion). Elle emploie 30 personnes en insertion autour des activités suivantes :

Collecte et tri de vêtements de seconde main, vente de vêtements de seconde main, création d'accessoires de mode et retouches couture etc.

Aigle soutient cette association, située dans la Nouvelle Aquitaine, via des dons. En 2021, nous avons fait don de 5 827 pièces (vêtements, bottes, chaussures et accessoires).



Nous participons à l'envoi de containers, via l'**Association France Touraine Madagascar**, constitué de matériels agricoles, d'outillages, de fournitures scolaires, de vélos, de vêtements, jouets, vaisselles... qui sont délivrés à la ferme école d'Antsirabe, située dans le secteur d'Antsahasoa. Le bénéfice de ses activités permet de faire fonctionner la ferme école. Le collège et lycée rassemblent près de 400 élèves dont 140 internes.

En 2021, nous avons envoyé **5 596 pièces** (vêtements, bottes, chaussures et accessoires).



Afin d'aider les plus démunis, Aigle collabore une nouvelle fois en 2021 avec **les Restos du Cœur**. Grâce à ces dons, nous faisons vivre également deux piliers des Restos : Emploi et l'Aide aux gens de la rue.

Aigle soutient les **Restos du Cœur de la Vienne** en 2021, par le don de **840 pièces** (Vêtements, bottes, chaussures et accessoires).



Aigle participe aussi au développement de l'association ALTEA CABESTAN avec le don de produits défectueux ainsi que de chutes de matériaux textiles ou cuirs. En novembre 2018 l'association Altea Cabestan intègre un nouveau service :

Remise à Flot. L'atelier de couture produit des sacs, de la bagagerie, des accessoires et des produits déco en matières recyclées récupérées auprès d'entreprises et particuliers du secteur.

**En 2021, Aigle a fait don de 118 pièces (bottes et matières).**

#### BILAN 2021 :

Association	Don 2021
Fringuette	5 827
Atout Solidaire	1 021
France Touraine Madagascar	5 596
Les Restaurants du Cœur	840
Altea Cabestan	118
Total	13 402



## NOS VENTES DE PRODUITS SOLIDAIRES

### ■ LES JOURS AIGLE

Durant nos offres éphémères et engagées, **10 % des bénéfices des ventes eshop et retail** ont été reversé à **Merci Raymond (43 000 euros)**. Ensemble, nous contribuons à végétaliser la ville avec des toits potagers et des jardins urbains. Ces fonds leur permettent de créer toujours plus d'îlots de fraîcheur dans les grandes agglomérations.

### ■ GOOD DAYS

Durant les Good days du 18 au 21 novembre, nous avons reversé 1 468 € à Good Planet. Le projet que nous avons soutenu en collaboration avec notre partenaire est un projet pour favoriser **l'autonomie des femmes pour une agriculture durable** en Loire-Atlantique.

La Fondation GoodPlanet déploie différents programmes de terrain en faveur de l'écologie. Ce projet accompagne les femmes agricultrices vers plus d'autonomie, dans le but de les aider à trouver leur place au sein de l'exploitation et de soutenir leur volonté de changement vers une agriculture durable.

# DONNER VIE À NOS ENGAGEMENTS SUR NOS LIEUX DE TRAVAIL ET DANS NOS RÉGIONS

---

---

Dans la lignée du plan Aigle Positive Impact, Aigle agit pour demain en sensibilisant ses salariés en interne à la cause environnementale, qui est au cœur même des engagements pris sur ses lieux de travail.

## NOTRE SIÈGE SOCIAL, LE SYMBOLE DE NOS ENGAGEMENTS

Notre nouveau lieu de vie depuis mars 2020 s'inscrit dans une réelle volonté pour Aigle de réinventer nos façons de travailler ensemble avec en plus, un impact positif et responsable sur notre environnement.

Nous tenons à être un acteur écoresponsable, soucieux de contribuer à la protection de la planète en réduisant nos consommations d'énergies et en recyclant nos équipements et consommables.

Un vent de fraîcheur balaie cet espace ouvert et lumineux, un souffle de créativité porte la marque, son concept et son offre grâce aux expertises réunies sous ce même nouveau toit.

Le point de départ ? L'existence de bureaux ouverts, de lieux de convivialité et de multiples salles aux formats variés, invitent à travailler ensemble différemment, à croiser les compétences et les sujets pour gagner en intelligence collective et en co-construction d'une offre innovante.

### ■ UN CONCEPT DE RESTAURATION DÉMATÉRIALISÉE POPCHEF



## Une cantine digitale éco-responsable, transparence et traçabilité :

Produits en direct, locaux et français (95 %) / Des plats frais et cuisinés maison / Des matières premières de saison / Limiter les déchets / Des emballages éco-responsables / Des caissons de livraison réutilisables / Une livraison en transport électrique / Intégrer une dimension sociale / Collaboration avec un ESAT / Zéro gaspillage alimentaire : Resto Du Cœur et associations.

### ■ #STOPAUXCAPSULES



L'ATELIER 57 dispose de nouvelles machines à café. Exit les capsules et bienvenue au café en grains !

Les cafés Kawa viennent de fermes ou de coopératives. Les zones de production du café (de l'Arabica) se situent entre les tropiques et à plus de 1000 m d'altitude. Les cafés viennent donc d'Amérique Centrale & du Sud, d'Afrique.

Ils ont avant tout une origine connue.

KAWA torrifie lui-même ses cafés dans son Atelier à Paris. Lentement (de manière artisanale) afin de ne pas les brûler.

### ■ CLEANY

Pour nous accompagner dans le nettoyage et l'entretien de nos locaux, nous avons décidé de collaborer avec Cleany, l'entreprise de nettoyage responsable.



- Produits de nettoyage respectueux de l'environnement labellisés ECOVERT
- Gestion écologique des consommables

Cleany a décidé de recruter la majorité de ses Cleaners en CDI. L'objectif est de leur permettre d'accéder à des formations et de les valoriser grâce à un plan d'évolution de carrière précis. En 2022 pour poursuivre ses actions RSE, Cleany organise un partenariat avec l'organisme ARES pour la construction d'un programme d'insertion des personnes éloignées de l'emploi via la formation et l'intégration aux équipes de Cleany.

### ■ LEMONTRI



Lemon Tri nous accompagne dans le recyclage de nos déchets en proposant des solutions innovantes, incitatives et solidaires.

Des box de tri sont à disposition des équipes au sein des espaces reprographie et au rez-de-chaussée dans la cuisine.

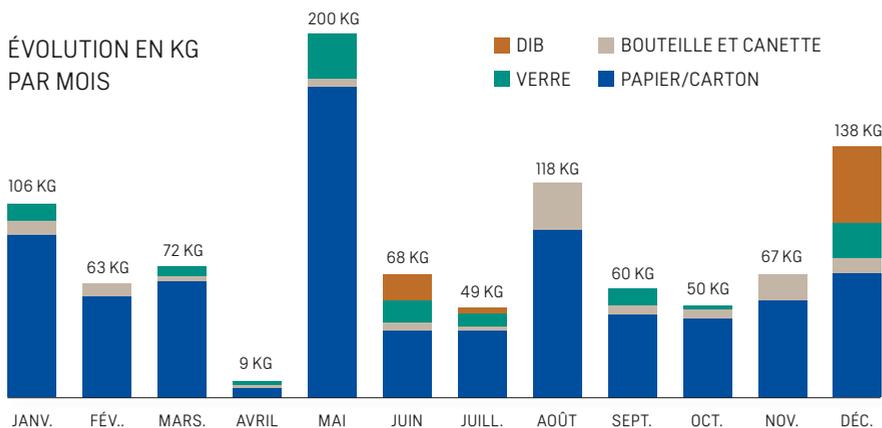
Tous nos déchets sont collectés, triés et conditionnés par Lemon Tri.

Ils sont ensuite envoyés dans des filières de recyclage en circuits courts en France.

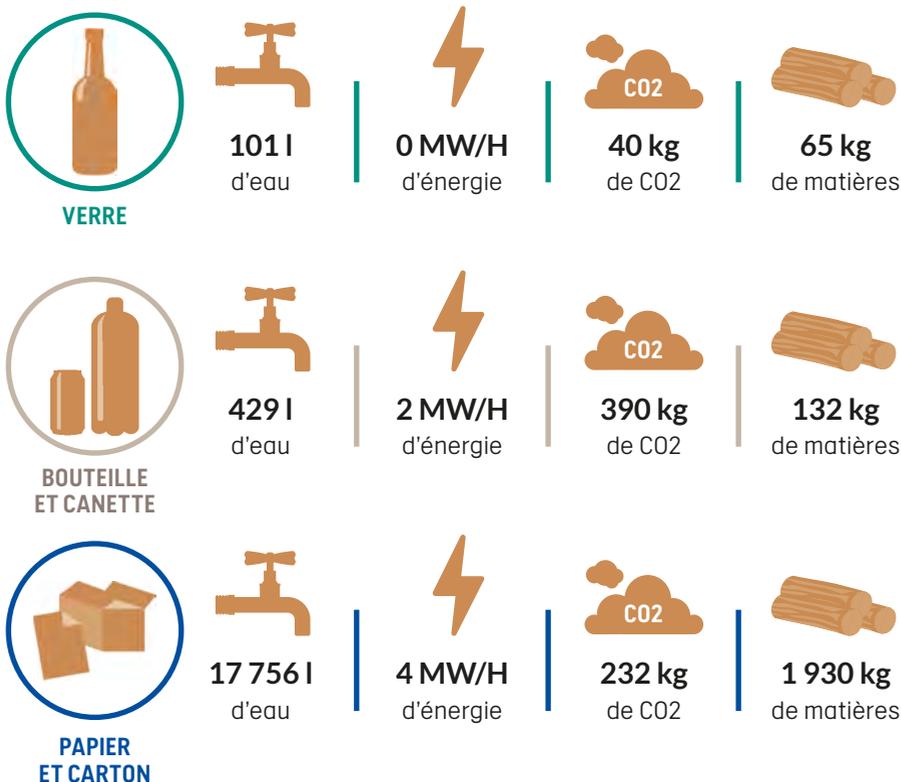
Il n'y a pas de poubelles individuelles !

Cette année grâce à notre partenariat avec Lemon Tri, nous avons pu recycler plus d'une tonne de produits.

**SOIT 1 000 KG DE MATIÈRES COLLECTÉES**



Ce qui nous a permis de créer 82 h d'emploi en insertion, mais surtout cela nous a permis de réduire notre impact énergétique ainsi que notre indice carbone. Nous avons pu également sauver plus de 18 000 litres d'eau.



## LES BÉNÉFICES DE VOTRE TRI



**18 286 l**  
d'eau  
sauvés



**6 MW/H**  
d'énergie  
économisés



**662 kg**  
de CO2  
évités



**2 127 kg**  
de matières  
non extraites

### ■ ÉLECTRICITÉ

Afin de réduire notre consommation d'énergie, tout le système d'éclairage du Siège est sur minuterie et s'allume uniquement sur les horaires de bureaux.



### ■ PAPIER RECYCLÉ

Dans le cadre de notre démarche RSE, nous utilisons uniquement du papier 100 % recyclé.

### ■ GOODIES

Pour chaque nouvel arrivant, nous offrons un kit de goodies respectueux de notre environnement et fabriqués à partir de matériaux nobles : bois, carton, coton, liège etc...



## ENCOURAGER L'ÉCO-MOBILITÉ AUPRÈS DE NOS CONSOMMATEURS ET COLLABORATEURS

### ■ COLLABORATION AIGLE X ZENRIDE

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de vie au travail et de nos engagements #AiglePositivelmpact, Aigle a réfléchi à de nouvelles solutions de mobilité pour améliorer les trajets quotidiens de ses collaborateurs.

Dans cette démarche, nous souhaitons identifier leur intérêt sur la mise en place d'une nouvelle offre de transport plus écologique avec le service de location de vélo personnel de longue durée Zenride.

Au regard du vif intérêt que celui-ci a suscité, il est désormais possible d'adopter le vélo toute l'année ! Chaque collaborateur peut choisir le vélo de ses rêves, Aigle prend en charge 70 % de la location.

Fin 2021, ce sont déjà 19 de nos collaborateurs sur nos sites de Paris et d'Ingrandes qui ont adhéré à cette offre.



## FAIRE RAYONNER NOTRE PATRIMOINE INDUSTRIEL

Faire découvrir nos métiers fait partie des valeurs historiques de notre entreprise.

Fort de cet engagement, nous avons développé en 2017 notre parcours de visite du site industriel pour offrir la possibilité au plus grand nombre de découvrir notre savoir-faire français de près de 170 ans. Cela nous permet de mettre en lumière ceux qui le font vivre chaque jour : **nos maîtres bottiers**.

Ainsi la visite de notre site industriel historique à Ingrandes permet chaque année à plus de **1 000 visiteurs** de :

- Découvrir notre site
- Connaître l'histoire atypique de notre site d'Ingrandes-sur-Vienne
- Comprendre le processus de fabrication d'une botte et valoriser ses techniques
- Mettre à l'honneur le Made In France et faire preuve de transparence vis-à-vis de nos consommateurs.

Nous poursuivons notre partenariat avec les organismes locaux comme l'**Office de Tourisme de Châtellerauld**, et avons mis en place un partenariat avec la **Région Nouvelle Aquitaine**, grâce à un soutien financier nous permettant de développer notre activité patrimoniale et touristique. Notre site est désormais présent dans le **Guide du Routard des entreprises et usines** à visiter en France.

En 2019, nous avons accueilli **1 092 visiteurs**, venant de tous horizons (Europe, Asie, Amérique...) montrant une croissance de cette activité de **+ 7 % vs 2018**.

Malheureusement, depuis 2020, la pandémie de COVID19 et les diverses mesures gouvernementales mises en place dans le but de protéger la santé de tous, nous a contraint à suspendre les visites.

Nous espérons que nos efforts collectifs, aussi bien en interne qu'en externe, nous permettront d'ouvrir nos portes au public en 2022 dès que les mesures gouvernementales le permettront, afin de poursuivre nos engagements.

En 2021, nous avons eu quelques temps forts pour mettre en avant notre patrimoine industriel :

- Nous avons été sélectionnés pour représenter le département de la Vienne lors de la deuxième Grande Exposition du Fabriqué en France à l'Élysée en juillet.
- Nous avons développé deux nouvelles paires de bottes en édition limitée en collaboration avec l'Élysée à l'occasion des Journées du Patrimoine en France le 18 & 19 sept.

Deux modèles exclusifs, un pour homme et l'autre pour femme, qui arborent fièrement des détails bleu, blanc, rouge, ainsi que l'emblème de l'Élysée. Cette collaboration met en valeur notre héritage et notre savoir-faire français acquis depuis près de 170 ans.



- Nous avons participé au salon du Made In France à Paris du 11 au 14 novembre qui a également largement contribué au rayonnement de notre patrimoine industriel. À cette occasion nous avons mis à l'honneur nos bottes en caoutchouc naturel fabriquées à Ingrandes.

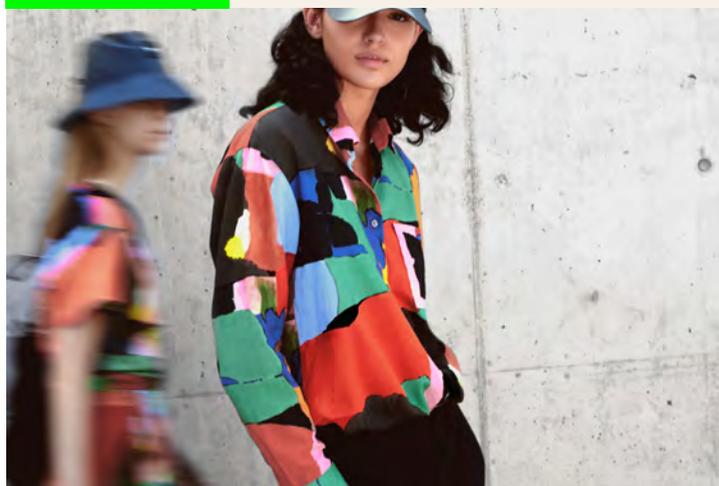


Aigle était présent au Salon du Made in France du jeudi 11 au dimanche 14 novembre 2021 à Paris Porte de Versailles



### Pour aller plus loin

Notre projet de création du musée Aigle, est toujours d'actualité. Ce musée sera un véritable outil de valorisation de notre héritage sur le territoire, et pédagogique pour la découverte de métiers uniques en France. Ce projet devrait être finalisé sur 2023.



# PERSPECTIVES 2022

Aigle Positive Impact est un plan d'entreprise qui structure toutes nos actions environnementales et sociales. C'est cette direction, commune à toutes les branches de Aigle, qui nous a amené à **devenir entreprise à mission**, et à inscrire dans nos statuts notre raison d'être : « *Permettre à chacun de vivre pleinement des expériences sans laisser d'autres empreintes que celles de ses pas* ».

L'année prochaine, Aigle Positive Impact continuera d'agir sur trois champs d'actions : PRODUCT, PEOPLE et PLANET. Produits, humain et planète - trois facettes d'un même plan d'action, pour aller vers une mode toujours plus durable.



## Notre raison d'être

« Permettre à chacun de **vivre pleinement des expériences** sans laisser d'autres empreintes que celles de ses pas ... »

**AIGLE POSITIVE PRODUCTS**  
Des produits respectueux



**AIGLE POSITIVE PEOPLE**  
Faire que chaque geste compte



**AIGLE POSITIVE PLANET**  
Protéger & préserver la nature



En 2022, Aigle a pour ambition d'aller plus loin encore et d'accélérer ses engagements et actions.

**1. Notre priorité : la réduction de notre empreinte carbone** officialisée par notre engagement auprès du Science Based Target initiative en mai 2021.

L'objectif : 46 % d'émissions en moins d'ici 2030.

Toutes les équipes sont mobilisées pour atteindre ce chiffre ambitieux. Aigle s'attache d'ailleurs à obtenir la certification B-Corp en 2023. Le mouvement B-Corp distingue les entreprises engagées, celles qui réconcilient but lucratif (for profit) et intérêt collectif (for purpose). Il s'articule autour de 5 domaines d'impact : Gouvernance, Collaborateurs, Collectivité, Environnement et Clients. Une certification internationale pour prouver qu'Aigle compte parmi les « **force for good** » et intègre dans son modèle d'affaires et dans ses opérations des objectifs sociaux, sociétaux et environnementaux.

## **2. Des produits stylés et respectueux, pour aller plus loin dans l'écoconception**

- Atteindre 100 % de produits éco-conçus en 2028.
- Renforcer notre transparence sur la fabrication de nos produits et sur leur impact environnemental grâce à notre projet de traçabilité avec FOOTBRIDGE.
- Développer la notoriété et l'offre de **Second Souffle**, notre **plateforme de seconde main** lancée en octobre 2020
- Favoriser le **Made in France**, en augmentant la production de nos modèles de bottes dans notre manufacture d'Ingrandes.
- Renforcer notre ancrage en France, en investissant dans la logistique au sein de notre site d'Ingrandes-sur-Vienne d'ici à mi 2023
- Poursuivre nos actions en faveur d'une création plus engagée, menée de front avec La Caserne, l'incubateur Parisien des créateurs de demain...
- Renouveler notre partenariat avec Ulule pour **soutenir les jeunes entrepreneurs engagés**.
- Soutenir la **biodiversité** et la reforestation de façon concrète, à travers les actions de nos partenaires : la LPO et Merci Raymond.

## **3. Des clients et des collaborateurs engagés pour faire en sorte que chaque geste compte**

- Construire une culture d'entreprise forte et faire émerger nos nouvelles valeurs
- Mesurer l'engagement de nos équipes notamment sur la dimension Positive impact et renforcer leur implication sur le sujet
- Former à nos savoir-faire pour promouvoir la fabrication Made In France via notre école des maîtres bottiers.
- Continuer à sensibiliser nos clients en magasin et sur notre site e-commerce pour qu'ils privilégient des achats responsables et recyclent leurs produits vers notre site Second Souffle.
- Veiller à ce que nos partenaires s'engagent à nos côtés dans le respect de notre charte éthique

# NOTE MÉTHODOLOGIQUE

---

---

La transcription de la directive européenne sur le reporting extra-financier a donné lieu durant l'été 2017 à la publication d'une ordonnance et de son décret d'application remplaçant le dispositif actuel de reporting RSE dit « Grenelle II ». (Décret n° 2017-1265 en date du 9 août 2017 et de l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017)

Avec ce nouveau dispositif de « déclaration de performance extra-financière » (DPEF), l'intention est de passer de l'exhaustivité précédemment exigée par l'article 225 du Grenelle 2, à une approche de « pertinence » de la conformité réglementaire.

Conformément à cette nouvelle réglementation, Aigle INTERNATIONAL SA a demandé à un organisme tiers indépendant un rapport comportant une attestation relative à la conformité et à la sincérité des informations.

## NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Cette note a pour objectif d'expliquer la méthodologie de reporting appliquée par Aigle INTERNATIONAL en matière de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE). Elle précise l'organisation du processus de collecte, de validation et de consolidation des indicateurs, les responsabilités aux différents niveaux du processus et les définitions utiles à la bonne compréhension des données demandées.

### ■ PÉRIMÈTRE

Le périmètre des informations RSE intégrées dans la déclaration de performance extra-financière, doit être le périmètre de consolidation financière.

Pour cet exercice, nous avons privilégié un périmètre Monde, dès que cela était possible, pour notre reporting incluant le Siège social de PARIS 16, le site industriel d'Ingrandes-sur-Vienne, les magasins détenus en propre, nos trois filiales européennes (Royaume-Uni, Allemagne & Suisse), et les filiales asiatiques qui sont principalement des joint-ventures sur des activités de distribution retail (Chine, Taïwan, Hong Kong, Mongolie, Philippines, Japon).

La majorité de nos informations traitent d'un périmètre Europe. Cependant, nous tendrons d'augmenter progressivement ces données à nos filiales asiatiques et y développer les bonnes pratiques en menant avec elles des premières actions dans le cadre de nos engagements et de nos valeurs.

Sauf exception, les données quantitatives et qualitatives portent sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021 correspondant à l'exercice financier du GROUPE Aigle INTERNATIONAL.

Les exceptions feront l'objet d'une mention explicite au sein du rapport.

#### *Périmètre de consolidation :*

Pour l'exercice 2021, les données sont publiées pour le périmètre du Groupe Aigle qui représente à lui seul 100 % du CA consolidé et 100 % des effectifs consolidés. Sur ce périmètre cible, le taux de couverture moyen est de 65 %, avec un détail par pilier comme suit (calcul sur la base des indicateurs clés de performance) :

- Informations sociales : 42,2 %
- Informations environnementales : 51,9 %
- Informations sociétales : 100 %

### ■ PÉRIODE DE REPORTING

Aigle International a opté pour une consolidation des données sur la période comptable de l'année 2021. Sauf indication contraire, tous les indicateurs RSE reflètent l'activité du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année 2021.

### ■ HISTORIQUE

Afin de pouvoir comparer les résultats d'une année sur l'autre, l'historique des informations reportées, lorsqu'il est disponible, couvre les années N-1, N-2, avec les méthodologies correspondantes.

### ■ COLLECTE DES DONNÉES

Les données sont recueillies directement auprès des contributeurs RSE des pôles d'activités ou auprès des directions concernées par la direction RH. Le calendrier de rédaction du rapport s'articule sur une production des indicateurs durant les mois de janvier et février puis une rédaction des commentaires associés.

### ■ CARTOGRAPHIE DES RISQUES

En 2019, nous avons défini et identifié nos risques et enjeux principaux en matière de RSE, en mettant en face de chaque risque, les conséquences pour notre entreprise et nos activités. Nous avons ainsi pu déterminer pour chaque catégorie si elle représentait un risque significatif. Ainsi, nous avons défini la cartographie des risques selon une hiérarchisation des enjeux. Ces enjeux ont été validés par le Comité Exécutif de l'entreprise.

En 2020 et 2021, nous avons fait évoluer la cartographie des risques ainsi que la hiérarchisation de nos enjeux, en ligne avec notre plan Aigle Positive Impact nous pouvons mesurer l'avancée de nos actions et des indicateurs et faire de ce rapport un vrai outil de pilotage.

Il est toutefois à préciser, que certaines catégories, évaluées sans risque significatif pour l'activité sont quand même traitées dans notre rapport et font l'objet d'engagements ou plans d'actions, car nous les considérons comme majeurs dans les valeurs d'engagement de l'entreprise.

Eu égard à notre activité, nous avons considéré que les informations suivantes n'étaient pas pertinentes : la lutte contre le gaspillage alimentaire, la précarité alimentaire, l'alimentation responsable, équitable et durable.

## ■ PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

### **Indicateurs sociaux et sociétaux**

Les informations sociales et qualitatives sont collectées de manière centralisée par le département RH pour chacun des périmètres. Les données RH sont établies sur les mêmes définitions et bases de calcul que celles du bilan social de Aigle International SA.

### **Indicateurs environnementaux**

Les informations environnementales sont collectées à partir des sources suivantes : fichiers de suivi sous Excel, factures, rapports d'audit environnementaux, rapport de consommation d'eau, registre de suivi des déchets, bordereaux de suivi des déchets, etc.

Concernant l'indicateur relatif aux émissions de gaz à effet de serre, les calculs ont été effectués par un cabinet spécialisé dans le calcul carbone des entreprises, le cabinet RSE Développement.

# REMERCIEMENTS

---

---

Aigle remercie toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de cette Déclaration de Performance Extra-Financière :

- Toutes les contributrices et contributeurs internes, pour leur implication dans le processus de récolte d'informations sur leurs actions et stratégies, leurs indicateurs de suivi et de performance.
- Les parties prenantes externes : clients, partenaires, organismes qui ont bien voulu témoigner de leurs expériences et engagements aux côtés de Aigle.
- Pilote et rédactrice en chef : Iris du Guerny
- L'équipe de rédaction : Laurent Hautier, Angélique Tarral-Idrio, Calypso Feracci, Camille André, Anne Lafon, Geneviève Richard, Nathalie Maroleau, Daniel Melier, Samuel Joly, Valéry Groleau, Virginie de Maillard, Leyla Zaidi, Elliott David, Sabine Laudillay, Océane Jeanne, Chloé Meffre, Andry Rantoanina, Corinne Artaud-Guibert, Mélanie Pinsolle, Anne Lafon.

**Crédits photo :** Direction du marketing Aigle.

Ce rapport est imprimé sur du papier certifié FSC ou PEFC par une imprimerie certifiée Imprim' Vert.

Exercice clos le 31 décembre **2021**

---

## **RAPPORT**

DE L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT  
SUR LES INFORMATIONS RSE

AIGLE INTERNATIONAL  
ZI Saint Ustre - CS 30755  
86107 CHATELLERAULT CEDEX

[www.groupey.fr](http://www.groupey.fr)



## AIGLE INTERNATIONAL

### Rapport de l'organisme tiers indépendant (OTI) relatif à la vérification des informations sociales, environnementales et sociétales figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux actionnaires

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1103 (dont la portée est disponible sur le site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration de performance extra-financière relative à l'exercice clos le 31/12/2021 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

#### Responsabilité de l'entité

Il appartient au Conseil d'administration d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.

La Déclaration a été établie en appliquant les procédures de l'entité, (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

#### Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession inséré dans le décret du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable et prend en compte les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

---

#### GROUPE Y AUDIT

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes  
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Poitou-Charentes-Vendée – Membre de la Compagnie Régionale de Poitiers  
Membre indépendant du réseau Nexia International – Membre de l'Association Technique A.T.H.

SAS au capital de 37 000 €  
Siège social : 53 rue des Marais – CS 18421 – 79024 NIORT Cedex – Tél. : 05 49 32 49 01  
RCS NIORT B 377 530 563 – APE 6920 Z – TVA : FR 10 377 530 563

FONTENAY-LE-COMTE – FUTUROSCOPE – LA ROCHE-SUR-YON – LUÇON – NANTES – NIORT – PARIS



## **Responsabilité de l'organisme tiers indépendant**

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment, en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

## **Nature et étendue des travaux**

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Nous avons mené des travaux nous permettant d'apprécier la conformité de la Déclaration aux dispositions réglementaires et la sincérité des Informations :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques sociaux et environnementaux liés à cette activité, et, le cas échéant, de ses effets quant au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ainsi que des politiques qui en découlent et de leurs résultats ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et les principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance ;
- nous avons vérifié, lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ou des politiques présentés, que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 ;
- nous avons apprécié le processus de sélection et de validation des principaux risques ;
- nous nous sommes enquis de l'existence de procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité ;
- nous avons apprécié la cohérence des résultats et des indicateurs clés de performance retenus au regard des principaux risques et politiques présentés ;

- nous avons vérifié que la Déclaration comprend une explication claire et motivée des raisons justifiant l'absence de politique concernant un ou plusieurs de ces risques ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- nous avons apprécié le processus de collecte mis en place par l'entité visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- nous avons mis en œuvre pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants<sup>1</sup> :
  - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
  - des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés au niveau des entités contributrices Aigle SA, Aigle International, Aigle Deutschland GmbH, Vêtements Aigle (Suisse) SA, Aigle International UK Ltd, Aigle Asia Ltd, Li-Ning Aigle Ventures Company Ltd (Chine), Aigle Hong Kong Ltd et couvrent entre 42,1% et 100% des données consolidées des indicateurs clés de performance et résultats sélectionnés pour ces tests ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation ;

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

## Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 3 personnes et se sont déroulés entre les mois de novembre 2021 et février 2022 sur une durée totale d'intervention d'environ 2 semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale.

Nous avons mené une douzaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques.

---

<sup>1</sup> **Informations sociales** : index égalité femme/homme , masse salariale consacrée à la formation, nombre de jours de formations internes consacrées au maintien du savoir-faire maître bottier, taux de fréquence, grammes COV / paire de botte

**Informations environnementales** : pourcentage prix de revient des bottes réalisées à Ingrandes sourcé en France, répartition PFC en SS21/FW21 sur traitements WR, pourcentage déchets valorisés du site de production, tonnage déchets site de production, bilan GES 2020.

**Informations sociétales** : pourcentage de signature du code de conduite par les fournisseurs, pourcentage des fournisseurs de rang 1 audités et évalués B.

## Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

## Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons les commentaires suivants :

- Le périmètre de reporting couvre 42,1% des effectifs consolidés pour la majorité des indicateurs clés de performance des piliers sociaux et environnementaux. Nous vous engageons à revoir le niveau d'ambition de votre périmètre de reporting extra-financier de façon à élargir les informations qualitatives et quantitatives à vos filiales asiatiques ;
- Par ailleurs, nous vous invitons à porter une attention toute particulière à la fiabilisation des canaux de collecte, notamment s'agissant de l'indicateur de suivi « maintien du savoir-faire maître bottier », de manière à veiller à la robustesse de la méthodologie de calcul de ce dernier ;
- Et enfin, nous nous interrogeons sur la pertinence de l'indicateur clé de performance relatif aux émissions de CO2 (scopes 1 et 2) que vous limitez au territoire national français quand bien même vous avez réalisé un bilan carbone scope 3 sur toutes les activités du groupe en France et à l'international.

Fait à Niort, le 25 février 2022

### L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT

GROUPE Y Audit

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Arnaud Moyon', with a stylized flourish at the end.

**Arnaud MOYON**

**Associé Département Développement Durable**